No 212 - 110e année — J. A. 1000 Lausanne — Prix : 40 centimes — Mercredi 16 septembre 1970

Ford
2600 RS
la voiture qui concilie sécurité - rapidité et confort
Faites un essai pour vous convaincre
Garage Valaisan
Kaspar Frères
Sion - Tél. (027) 21271

Le Confédéré
QUOTIDIEN
ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

meubles Résident
Reichenbach & Cie SA Sion
Fabrication — vente — expositions
Agencement, décoration d'intérieur
Meubles rustiques, modernes, style

éditorial

UNE ANNÉE CHARNIÈRE

par Gérald RUDAZ

APRÈS la rentrée des classes, celle de la politique. Le Parti radical-démocratique l'a pour sa part, marquée d'un éclat particulier par sa Convention de Riddes.

Pour les organes dirigeants de notre parti, cette trêve estivale aura d'ailleurs été réduite à sa plus simple expression, en cette année charnière 1970 de la politique valaisanne. En effet, les graves problèmes posés par l'établissement du deuxième plan financier quadriennal (1971-1974), la planification et la révision de la loi des finances exigent d'un parti conscient de ses responsabilités des études sans vacances.

Que l'on ne s'y trompe pas : c'est la politique générale de l'Etat du Valais qui est l'objet de ce large examen, tant il vrai que l'on ne fera de « bonnes finances » par les budgets de 1971 à 1974 que si ceux-ci expriment fidèlement une « bonne politique » préalablement décidée.

Sur cette « bonne politique », le Parti radical-démocratique valaisan a ses idées. Il entend pouvoir les exprimer et, surtout, les voir retenues. Non par prétention de détenir le privilège de la prévoyance, qui est l'art de gouverner, mais parce que prenant loyalement sa part des responsabilités gouvernementales, il peut légitimement prétendre les assumer aussi sur les conséquences de sa propre action.

Les nombreux participants à la Convention de Riddes ont eu le privilège d'entendre cette position du PRDV exposée par son président, Me Guy Zwissig.

Une autre information a été réservée en primeur aux congressistes de Riddes. Il s'agit des propositions de la commission consultative chargée d'examiner la révision de la loi des finances. M. Jean Vogt, président du groupe du Grand Conseil, a placé cette impressionnante série de conclusions dans son cadre précis : la reconsidération de la politique générale de l'Etat, qui est à la base de tous les soucis en cette année charnière.

ON ne manquera pas de s'étonner, dès lors de voir le budget 1971 — le premier du nouveau plan quadriennal — se placer en quelque sorte en marge de cette étude. On ne voit pas en effet comment l'on pourrait dans le même temps discuter de ce budget — qui est d'ores et déjà établi — et des lignes de force qui auraient dû le marquer, lui et ses successeurs. Et l'on regrettera d'autant ce fait accompli que pendant toute la période qui prend fin, ce souci d'une reconsidération de la politique générale s'est exprimé d'une manière ou d'une autre sur tous les bancs du Grand Conseil, en dehors de toute passion partisane. Les bonnes volontés ne manquaient pas pour s'atteler à cette tâche qui n'aurait pas du être entreprise à la « fin du commencement », mais au « commencement de la fin ».

C'est malheureusement sous cet angle qu'il convient désormais de considérer comme charnière cette année 1970 qui n'aura pas tenu comme on le souhaitait le rôle que l'on attendait d'elle.

Gérald RUDAZ.

ACTUALITÉS RADICALES

Non à la politique de l'autruche

La Jeunesse radicale suisse dit non à la politique de l'autruche. C'est la décision prise par son comité central, à fin août, à l'égard de « l'action nationale contre la surpopulation étrangère » née d'une manifestation à Sempach, le jour de la Fête nationale.

En effet, la Jeunesse radicale suisse voit dans cette « action nationale » une tentative de constitution d'un parti politique, dont l'activité porterait en priorité sur le développement de la neutralité et le renforcement de l'indépendance du pays, jugées incompatibles avec une intégration dans le cadre du Marché commun et une adhésion aux Nations-Unies, sans parler du combat contre « une économie puissante et anonyme ».

La Jeunesse radicale suisse, association de jeunesse de tendance libérale, s'oppose avec fermeté à une telle politique prônant le nationalisme et **l'attachement inconditionnel** aux traditions, politique rappelant étrangement en cela le mouvement frontiste **de triste mémoire** des années 30.

La Jeunesse radicale suisse rappelle aux « nationalistes » que Winkelried, sur le champ de bataille de Sempach, n'a pas sacrifié sa vie pour une Confédération du passé mais pour une Suisse de l'avenir. Il est révoltant de constater qu'on fait appel au souvenir de Confédérés éminents pour aborder avec des conceptions dépassées la solution des problèmes du présent et de l'avenir. Enfin, la politique de l'« **Action nationale** » ne fait qu'aggraver le problème du conflit des générations.

En conséquence, le Comité central de la JRS en appelle à tous les jeunes **Suisses** pour qu'ils s'opposent avec fermeté aux conceptions de l'« Action nationale » et qu'ils ne lui offrent aucune occasion de devenir politiquement efficace.

Participation de la femme à la vie politique

A Macolin, le Parti radical-démocratique suisse a tenu une journée d'études sous la présidence de M. Henri Schmitt, président du PRS.

Une partie des débats fut consacrée au problème que pose la participation de la femme à la vie politique et à l'action du parti. Il y a de nombreuses années déjà, les femmes radicales ont créé des groupes féminins organisés au sein d'une Union suisse qui collabore au travail du parti. L'introduction très prochaine du suffrage féminin sur le plan fédéral, que le Parti radical approuve pleinement, l'oblige à réexaminer le problème de l'intégration de la femme dans les organisations politiques. Selon les recommandations adoptées à Macolin, les groupes féminins dans lesquels la femme peut parfaire sa formation politique et s'initier au fonctionnement de notre démocratie, doivent poursuivre leur activité et disposer d'une large autonomie au sein du parti. Lorsque l'égalité politique de la femme sera pleinement réalisée en Suisse, il conviendra de reconsidérer leur position.

Logement : c'est le prix raisonnable qui manque le plus !

Nous lisons dans le « Service libre d'informations » :

Le peuple suisse ne manque pas d'initiative. Sur les sujets les plus divers, des groupes de citoyens plus ou moins organisés n'hésitent pas à alerter l'attention de l'ensemble du peuple. Une des plus récentes en date concerne un sujet pour le moins d'actualité, le logement et il émane d'un groupe fort bien organisé... puisqu'il s'agit d'une entreprise du secteur de l'alimentation. L'idée de Denner — c'est de cette chaîne qu'il s'agit — n'est pas à rejeter d'emblée. Le projet tend à intéresser davantage l'industrie à la construction de logements et aussi à faciliter l'accession à la propriété privée. Le point noir : le financement, tel qu'il est conçu, paraît assez peu réaliste. Les industriels sont invités à participer dans une mesure qui consiste pratiquement à doubler l'impôt direct. Quant à l'idée de faire verser aux employeurs une somme par tête de travailleur étranger engagé, elle se retournerait en première ligne contre les petits patrons et surtout des secteurs comme l'hôtellerie. On peut aussi se demander s'il est bien nécessaire de construire un surplus de 30 000 logements. M. Brugger, conseiller fédéral, l'a dit et redit : « Ce n'est pas davantage de logements qu'il nous faut, mais bien davantage de logements à prix raisonnables ! »

Appel pour le 11e Comptoir de Martigny

Annonciateur de l'automne valaisan, le Comptoir de Martigny qui ouvre pour la onzième fois ses portes du 3 au 11 octobre 1970, se rappelle à notre bon souvenir. C'est bien volontiers que nous cédons à sa sollicitation, car nous savons par expérience qu'il tient ses promesses et contribue à faire mieux connaître ce vieux pays qui ne se lasse jamais d'accueillir de nouveaux visiteurs.

C'est ainsi que cette année l'invité d'honneur du Comptoir de Martigny est le canton de Lucerne. Nous nous réjouissons de la venue de nos amis lucernois auxquels nous sommes attachés par de nombreux liens : confessionnels, politiques et économiques. Nous avons un peu les mêmes soucis et préoccupations qu'eux : c'est pourquoi nous éprouvons un plaisir accru à les rencontrer pour les mieux connaître et leur faire découvrir un canton qui, à l'instar du leur, s'ouvre de plus en plus au tourisme.

Ceux qui prétendent que nul n'est prophète dans son pays n'ont pas tout à fait tort, car il a fallu l'expérience parfaitement réussie du pavillon du Valais à l'OLMA de Saint-Gall, pour que l'idée de la présenter à Martigny soit reprise. Est-il besoin de rappeler que les trois piliers de l'économie valaisanne qui forment la toile de fond de ce pavillon sont l'industrie, l'agriculture et le tourisme. Ceux qui voudront s'en faire une image suggestive, qui sort des chemins battus, n'auront qu'à se rendre au onzième Comptoir de Martigny.

Nous pouvons d'autant mieux les encourager, qu'en plus de cette exposition et des présentations traditionnelles de l'artisanat et du commerce, ils auront la joie de découvrir le Valais du vin qui se présentera à eux en un raccourci artistique et historique. Ils auront en outre l'occasion de se familiariser avec la plus récente industrie valaisanne, c'est-à-dire : l'industrie pétrolière. En effet, la raffinerie du Sud-Ouest a tenu à se présenter au public valaisan et à lui prouver que les esprits chagrins qui sous des prétextes plus ou moins valables s'opposent à l'implantation d'entreprises industrielles qui offrent certains inconvénients, ont eu tort, car l'on peut très bien joindre l'utile à l'agréable, concilier industrie et protection de la nature.

Le programme du 11e Comptoir de Martigny est alléchant : qu'on se le dise.

Guy Genoud,
conseiller d'Etat.

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

La chasse est ouverte

Depuis quelques heures, les sommets où le chamois broute en paix ont perdu de leur tranquillité et résonnent des échos des coups de fusil tirés par les chasseurs.

Bien avant l'ouverture, les hostilités étaient déclenchées et, faute de pouvoir tirer sur le gibier, on visait l'arrêté sur la chasse. Aux dires et aux écrits de certains, ce texte portait en lui tous les germes d'une saison de chasse manquée. On pouvait penser, dans de telles circonstances, que les chasseurs allaient s'abstenir de payer un permis qui ne leur servirait pas à grand-chose. Or, un contrôle des statistiques nous permet d'affirmer que le nombre de permis de chasse a sensiblement augmenté depuis l'année dernière. De plus, les nouveaux chasseurs sont nombreux puisqu'ils furent presque une centaine à passer les examens précédant l'attribution du premier permis.

Précédée de cette campagne de pessimisme, la chasse s'est malheureusement ouverte par quelques graves accidents. Il faut espérer que la prudence augmentera ces prochains jours afin d'éviter tout nouveau drame. La fatalité se mêle parfois aux événements et cela provoque des incidents graves.

Chaque année, les hommes payent un lourd tribut à la chasse et la saison qui commence ne semble malheureusement pas constituer une exception.

Tout le monde souhaite que la liste des victimes ne s'allonge pas et que les chasseurs passent d'agréables instants au grand air. Tant pis si, parfois, ils rentrent bredouilles. Ils auront profité des beautés de la nature et il vaut certainement mieux arriver à la maison sans gibier et en bonne santé que de vouloir à tout prix décrocher quelque chose et risquer des blessures.

Bonne chasse à tous.

Robert Clerc

Le billet... sédunois

Depuis plusieurs mois, la municipalité organise régulièrement des conférences de presse destinées à renseigner le public sur l'activité des divers services communaux. L'ampleur des tâches des autorités se révèle, ainsi, petit à petit, et il faut applaudir des deux mains cette manière de procéder.

En effet, le citoyen prompt à la critique réservera peut-être son jugement s'il connaît mieux les rouages d'une administration municipale. Il ne rechignera pas trop lorsqu'arriveront les feuilles d'impôts, sachant que l'argent du contribuable est employé à bon escient.

Quelques communes valaisannes se sont mises à la mode et renseignent maintenant le public par le truchement de la presse. Ce processus devrait être généralisé.

L'ouverture des dossiers des divers services communaux souligne une multiplicité de responsabilités, de devoirs et de droits qui va sans cesse croissante. Pour se retrouver dans un tel labyrinthe, il faut beaucoup de pratique et un sens inné de l'orientation. Rien d'étonnant, de ce fait, que les autorités doivent très souvent faire appel à des spécialistes et faire confiance aux propositions d'hommes de métier.

Sion, ville de tourisme, est également une ville de transit et les édiles doivent songer, en construisant des routes, en élaborant le réseau futur, aussi bien au trafic interne qu'à celui de passage.

Dans un avenir assez lointain, puisque ce ne sera que pour 1980, l'autoroute arrivera dans la capitale, ou plus précisément aux abords de celle-ci puisqu'elle se trouvera au sud de la voie ferrée et devra franchir le Rhône à deux reprises. Les échangeurs de sortie se trouveront dans la plaine de Vétroz et dans celle de Wissigen. De la Morge à la sortie est de la commune, il y aura 10 kilomètres d'autoroute. Il faudra compléter cette artère principale par toute une série d'autres routes de desserte et d'accès. Le tout doit être basé sur le tracé de la route nationale.

A Sion, le problème n'est pas simple en raison de l'étroitesse de la plaine, en certains endroits, et spécialement entre la colline de Valère et l'usine électrique de Chandoline. Il faut que passent dans ce goulet la ligne internationale du Simplon, le Rhône, la route cantonale de la percée sud, la route quittant Sion en direction de Nendaz, celle en direction de Vex et des diverses vallées et celle qui s'en va vers Bramois pour bifurquer, soit vers Nax, soit vers Pramagnon. Il faudra quelques superpositions pour arriver à caser tout cela en si peu de place. La solution n'est pas facilitée par le fait qu'il faut franchir le Rhône. Un seul pont assure actuellement le trafic vers la rive droite et les vallées et c'est nettement insuffisant.

Le financement d'un tel réseau routier n'est pas simplifié, car les priorités communales ne sont pas toutes axées sur les routes. Il y a encore les écoles et l'assainissement urbain et l'argent ne tombe pas du ciel. Il faut donc échelonner tous ces travaux sur une période assez étendue et, malgré tout, ne pas s'endormir en route. Sinon tout ne sera pas prêt pour l'échéance fixée à l'arrivée de l'autoroute, date qui coïncide avec l'organisation des Jeux olympiques d'hiver, si Sion a plus de chance que lors de la campagne précédente.

Avec ou sans Jeux, le réseau routier devra suivre le développement du canton et répondre aux exigences toujours plus grandes du trafic.

Valère

17.00 Le cinq à six des jeunes

(C) Deux enfants parmi tant d'autres : Vicko et Kenory du Cambodge — Les ballons dirigeables (2e partie).

18.00 Téléjournal

18.05 (C) Le fantôme de l'Ile aux Moines

L'incendie.

18.30 Pop Hot

Avec la participation du groupe IF.

18.55 (C) Babar

19.00 Signé Alouette

(6e épisode).

Dominique charge Gémini, le caniche, de retrouver Noël. Aussi, lorsque le chien démarre, tirant sur sa laisse, Dominique, Ali et leur ami Jean-Marie ne doutent pas un seul instant qu'il les conduit vers Noël. Après plusieurs déconvenues, les détectives en herbe et leur chien arrivent devant un pavillon d'où s'échappe la chanson « Chandernagor », la chanson du collège. Mais ce n'est pas Noël qui chante, c'est la radio.
D'ailleurs, le pavillon est inoccupé, leur dit un vieux monsieur. Ils rentrent harassés, désespérés, sans savoir qu'ils sont passés à quelques mètres de leur ami Noël, qui écoutait la radio en compagnie de Tony...

19.35 Bonsoir

Du Comptoir suisse à Lausanne, avec la participation de Pierre Dudan.

20.00 Téléjournal

20.20 (C) Carrefour

20.35 (C) Georges Simenon reçoit... (30 min.)

Henri Guillemin (dernière émission de la série).

Henri Guillemin : historien et écrivain de romans biographiques, critique admiré ou contesté, l'auteur de « Jeanne, dite Jeanne d'Arc », et de « Napoléon tel que », est aujourd'hui l'hôte de Georges Simenon. Du père de Maigret, il ne connaissait que les romans, alors que celui-ci n'avait vu Guillemin qu'à la télévision. Ces deux hommes presque voisins ne s'étaient jamais rencontrés.

Et cette émission est pour eux l'occasion non seulement de faire connaissance, mais aussi d'engager une discussion passionnante en comparant leurs convictions et leurs pensées.

Guillemin admire beaucoup Claudel, ce qui n'est sans doute pas le cas de Simenon qui, bien qu'élevé dans la religion catholique, s'en est détourné par horreur des « tabous ». Mais cet homme intelligent, malgré son indifférence en matière religion, respecte les convictions des autres et reconnaît en Guillemin un être plus « religieux » que beaucoup de ceux qui se prennent pour tels.

Filmée dans la demeure même de Georges Simenon, cette émission offre au téléspectateur non seulement un agréable moment à passer en compagnie de deux célèbres personnalités, mais surtout un sujet de réflexion naissant de la confrontation de deux modes de pensées, de deux conceptions de la vie.

21.05 (C) Jeux sans frontières (1 h. 15)

Finale. En Eurovision de Vérone.

22.20 Rencontre de catch

opposant Vasilio Montopoulos à Maurice Bech.

22.40 Téléjournal

(C) Le tableau du jour

22.50 Fin

12.30 Midi-magazine

Une émission de Georges Folgoas animée par Danielle Gilbert et Alex Métayer

Réalisation : Georges Folgoas

13.00 Télé-midi

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

18.15 Dernière heure

18.20 Championnat des jeunes conducteurs

(No 11)

Une émission de Jacques Antoine et Jacques Solness

18.55 Kiri le clown

Une émission de Jean Image

19.00 Actualités régionales

19.25 Le Chevalier d'Harmental

(No 8)

« Coup pour coup »

Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, principal agent de la conspiration, reçoit la visite du diabolique archevêque Dubois, qui saisit des papiers compromettants ainsi que la liste complète des conjurés... D'Harmental et ses amis se sentent pris au piège...

Ils doivent se regrouper et réagir...

19.40 Qui et Quoi ?

Un jeu de Monique Assouline

présenté par France-Inter et la Télévision

19.45 Information première

20.30 Variétés : Récital pour caméras

avec Félix Leclerc

Une émission de Dominique Reznikoff

— « Le père »
— « J'inviterai l'enfance »
— « Naissance »
— « Richesses »
— « La mort de l'ours »
— « En attendant l'enfant »
— « La veuve »
— « Le train du nord »
— « Les algues »

Réalisation : Jean Pradinas

21.05 Jeux sans frontières

(Finale)

En direct de Vérone

22.20 Année Beethoven

Emission musicale en liaison avec France-Musique
Présentation : Max-Pol Fouchet

Ce soir :
— 8e Quatuor opus 59 No 2 interprété par le Quatuor ORTF

Commentaire : Brigitte et Jean Massin

Réalisation : Yvonne Courson

Après un premier concert salle Gaveau, donné après la Libération, le Quatuor fut le premier groupement à obtenir l'autorisation de se rendre aux USA et au Canada.
Il joue dans le monde entier, de l'Amérique à l'Afrique et à l'Extrême-Orient.
Il a obtenu trois fois le Grand Prix du Disque et une fois le Prix Charles Cros.
Sept cent cinquante œuvres constituent son répertoire. Il a été le premier à enregistrer l'intégrale des Quatuors de Beethoven. Récemment, il a joué des Quatuors d'André Jolivet, Darius Milhaud, Pierre Hasquenoph et Pierre Boulez.

23.20 Télé-nuit

23.35 Fin

14.30 (C) Aujourd'hui, madame

Une émission d'Armand Jammot

Présentation : Evelyne Georges et Alain Jérôme

15.10 (C) Série : Teva

(No 6)

Scénario original : A Sylvain et G. Ami

15.40 Fin

19.00 Actualités régionales

(jumelées avec la 1re chaîne)

19.20 (C) Colorix

19.30 24 heures sur la II

20.30 (C) Les dossiers de l'écran

Une émission d'Armand Jammot

Film : Douze hommes en colère

Un film de Sidney Lumet

Histoire et scénario : Reginald Rose

Musique : Kenyon Hopkins

Avec :

Henry Fonda
Lee J. Cobb
Joseph Sweeney
Ed Begley
E.G. Marshall
Jock Warden
Martin Balsam
John Fiedler
Jock Klugman
Edward Binns
George Voskovec
Robert Webber

Douze jurés ont à décider du sort d'un jeune homme accusé d'avoir poignardé son père. Malgré ses protestations d'innocence, tous les témoignages semblent le confondre. Au premier vote, seul, le No 8 est partisan de l'acquittement. Pour lui certains détails plaident en faveur de l'accusé. Peu à peu, il apparaît que les témoignages sont sujets à caution. Un à un les jurés reviennent sur leur premier jugement.

22.05 (C) Débat

Avec la participation de :

— Jean Duhamel, ancien ministre d'Etat de Monaco
— Me Richard Shepard, avocat américain

23.40 Fin

TV suisse alémanique

16.15 (C) Magazine féminin

16.45 Magazine des consommatrices

17.00 L'heure enfantine : Pour les enfants en âge préscolaire

17.30 Pour les élèves des degrés primaires

18.45 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 L'antenne

19.25 (C) Le Cavalier de Padola

20.00 Téléjournal

20.20 Magazine politique

21.05 (C) Jeux sans frontières

22.20 Téléjournal

22.30 Reportage sportif

TV EN PANNE
apportez-le vous-même au centre de dépannage TV
télé clinique
Vos avantages :
Vous assistez à la réparation...
Vous évitez les frais de déplacement...
Vous rentrez chez vous avec votre TV
Parking à votre disposition.
première institution de ce genre en Suisse
Ø 23 82 66
route du Pavement 3 bis, Lausanne

Pour VOS MEUBLES modernes, classiques, styles une BONNE adresse :
HM HALLE AUX MEUBLES
(Direction C. et I. Marschall)
METROPOLE - TERREAUX 11 à 15
et ruelle Grand-Saint-Jean 6 (antiquités)
LAUSANNE et SION
UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE 60 436 001-6

radio

Sottens

Informations à 6.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 22.30.
6.00 Bonjour à tous !
6.32 De villes en villages
6.59 Horloge parlante
7.00 Le journal du matin
7.45 Roulez sur l'or
8.10 Bonjour à tous ! (suite)
9.05 A votre service
10.05 Comme il vous plaira
11.05 Demandez le programme
12.00 Le journal de midi
12.05 Aujourd'hui
12.25 Si vous étiez...
12.29 Signal horaire
12.30 Miroir-midi
12.45 Le carnet de route
13.00 Variétés-magazine
Finale : demandez le programme.
14.05 Réalités
15.05 Concert chez soi
16.05 Le rendez-vous de 16 heures
Ange Pitou (feuilleton)
17.05 Tous les jeunes
Bonjour les enfants
17.30 Football (Spartak Moscou-Bâle)
18.00 Roulez sur l'or
18.05 Reportage sportif (suite)
18.15 Le micro dans la vie
18.30 Reportage sportif (suite)
18.55 Roulez sur l'or
19.05 Reportage sportif (suite)
19.15 Le miroir du monde
19.40 Magazine 1970
20.00 La bonne adresse
20.20 Ce soir, nous écouterons
20.30 Les concerts de Genève par l'Orchestre de la Suisse romande
22.35 Club de nuit
23.25 Miroir-dernière
23.30 Hymne national

Second programme

10.00 Œuvres de François Couperin
10.15 Radioscolaire
10.45 Œuvres de François Couperin
11.00 L'Université radiophonique internationale
11.20 Propos suisses sur l'Unesco
11.30 Initiation musicale
12.00 Midi-musique
14.00 Musik am Nachmittag
17.00 Musica di fine pomeriggio
18.00 Tous les jeunes !
19.00 Emission d'ensemble
20.00 Informations
20.15 Vivre ensemble sur la planète
20.30 Les sentiers de la poésie
21.00 Sports, musique, informations
22.00 Europe-jazz
22.30 Structures

Beromunster

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25
6.10 Musique
6.20 Chansons et danses populaires
6.50 Méditation
7.10 Auto-radio
8.30 Pages de Tchaïkowsky
9.00 Entracte
10.05 Suite, Holst
10.20 Radioscolaire
10.45 Piano-11
11.05 Musique et bonne humeur
12.00 Orchestre Franck Pourcel
12.40 Rendez-vous de midi
14.00 Magazine féminin
14.30 Cantate de C. Bresgen
15.05 Divertissement populaire
16.05 Un Suisse à Munich
17.30 Pour les enfants
18.00 Informations. Actualités
18.15 Radio-jeunesse
19.00 Sports. Communiqués
19.15 Informations. Actualités
20.00 Marches de Sousa
20.15 Evocation
21.15 Chœurs américains
21.30 Je suis un New-glaronnais
22.00 Musique
22.15 Informations. Commentaires Revue de presse
22.35 Big Band Ball
23.30-1.00 D'un jour à l'autre

Europe 1

Inf. : 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 12.00, 13.00, 18.00, 18.30, 20.00, 22.30, 24.00, 1.00
Flash : 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 21.00, 22.00, 23.00
6.00 André Verchuren
7.00 Michel Roy
8.30 Pierre Meutey
9.00 Actualité au féminin
10.00 Avec le sourire de R. Villar
12.00 Déjeuner-show
13.00 Europe-midi
14.00 Harold Kay et Muriel
16.30 Top 70, Patrick Topaloff
19.00 Europe-soir
20.15 Campus
22.30 Viviane...
24.00 La nuit est à nous

Luxembourg

Inf. : 6.00 et chaque demi-heure jusqu'à 5.00
5.15 Le Christ vous appelle
5.30 La voix de l'Evangile
6.00 Bernard Lefort
8.15 A la télé hier soir
9.00 Week-end RTL
12.30 Le Tirelipot géant
13.00 Le journal inattendu
14.00 RTL week-end
19.00 Journal
20.00 Pop-music
24.00-5.00 Variétés

A la TV demain

TV SUISSE ROMANDE
16.45 Le jardin de Romarin
17.05 L'homme face au désert
17.30 Le désert rouge de Kalahari
18.00 Informations
18.05 Bunny et ses amis
18.15 Vie et métier
18.55 Pour les petits
19.00 Signé Alouette
19.30 Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.25 Carrefour
20.40 Jean-Luc persécuté
22.15 Souvenir de Jules Gonin
22.50 Téléjournal
Le tableau du jour

TV SUISSE ALÉMANIQUE
17.00 La maison de jeux
18.45 La journée est finie
18.50 Informations
19.00 Glaris et sa « colonie »
19.25 Pater Brown
20.00 Téléjournal
20.20 Quel est mon métier ?
21.05 Contacts
21.50 Téléjournal
22.00 Prochainement

TV FRANCE 1
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 La Bourse
15.45 Emission pour les jeunes
18.15 Dernière heure
18.20 Championnat des jeunes conducteurs
18.55 Pour les petits
19.00 Actualités régionales
19.25 Le chevalier d'Harmental
19.40 Qui et Quoi ?
19.45 Information première
20.25 La brune que voilà
22.05 Le fond et la forme
23.05 Télé-nuit

TV FRANCE 2
14.30 Aujourd'hui, madame
15.10 Flipper le dauphin
19.00 Actualités régionales
19.20 Colorix
19.30 24 heures sur la II
20.30 A l'affiche du monde
21.30 L'événement des 24 heures
21.35 Vélasquez, peintre des vanités
22.25 Jazz
23.00 24 heures dernière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Des agents de sécurité armés à bord des avions de Swissair

BERNE. — La nouvelle séance extraordinaire du Conseil fédéral, tenue mardi matin, a été consacrée à un « substantiel échange d'informations » avec une délégation du gouvernement du canton de Zurich. C'est ce qu'a déclaré à la presse le chancelier Huber, qui a confirmé la décision annoncée à Zurich de placer dans les avions de Swissair des agents de sécurité armés.

Comme l'organisme permanent de consultation s'est de nouveau réuni, mardi matin, une autre séance du Conseil fédéral est prévue pour l'après-midi.

Un communiqué de la Chancellerie fédérale

Au sujet des mesures de sécurité pour le trafic aérien, la Chancellerie fédérale a publié le communiqué suivant :

« Vu les récents détournements d'avions et le fait que les milieux responsables de ces détournements ont menacé de commettre d'autres actes de terrorisme, les autorités compétentes de la Confédération et des cantons ont mis au point un dispositif de sécurité pour prévenir les attentats et les détournements auxquels les appareils sont exposés. Ce dispositif, qui complète largement les mesures décidées et appliquées depuis plusieurs semaines, peut être mis en place immédiatement pour une part et à très bref délai pour le surplus.

» Il comprend des mesures de sécurité sur les aéroports, des contrôles serrés des passagers, des envois postaux et du fret, l'accompagnement des appareils par des agents de sécurité armés et d'autres mesures encore. Il ne sera pas donné d'indications plus précises sur ces mesures, afin de ne pas nuire à leur efficacité. » (ATS).

Détails communiqués par la Swissair

Le détournement du DC-8 : l'œuvre de deux personnes

ZURICH. — Le détournement de l'avion de « Swissair » en Jordanie a été, comme on a pu l'apprendre, selon toute vraisemblance, l'œuvre de deux personnes, un homme et une femme, qui avaient déjà commandé leurs billets pour le vol SR 100 pour New York du 6 septembre, en août, à Francfort. Il a d'autre part été confirmé qu'ils voyageaient avec des passeports du Honduras et non de Porto Rico comme on le supposait jusqu'à présent. Les pirates de l'air ont pris l'avion à Stuttgart, si bien qu'ils sont arrivés à Zurich en transit. Ils voyageaient en première classe et étaient ainsi installés dans le compartiment qui, dans le « DC-8-62 », se trouve juste derrière le cockpit. L'homme se faisait passer pour le Dr Fuentes et la femme s'appelait Fernandez. Le but de leur voyage était Sao Paulo.

Le fait qu'ils aient utilisé une ligne continentale s'explique aisément : de cette façon, ils étaient quittes de passer un contrôle douanier à Kloten. En effet, jusqu'à ce moment-là, les passagers effectuant de cours trajets en Europe ne devaient pas passer ces contrôles, contrairement aux passagers des vols intercontinentaux. Différents contrôles étaient cependant également effectués sur ces vols.

Selon un article de la « Nouvelle Gazette de Zurich », qui se base sur des déclarations de M. Albert-G. Fischer, directeur du département « exploitation » de « Swissair », il semble que ce soit la femme qui a dirigé les opérations de détournement. C'est également elle qui a communiqué l'acte de violence en arabe et en anglais par radio au contrôle du trafic du district de Zurich. Elle est entrée dans le cockpit, peut-on lire dans la « NZZ », pendant que son compagnon, qui jouait visiblement un rôle de second plan, se jetait sur une hôtesse et la menaçait avec un revolver. L'homme avait le visage déformé par un bas de femme.

Les exigences du FPLP ont redonné espoir à une famille du Tessin

BERNE. — Mardi matin, le porte-parole du « Front populaire pour la libération de la Palestine », a ajouté aux conditions exigées pour la libération de ses otages la libération par les Israéliens « du jeune Suisse emprisonné à Haïfa sous prétexte d'appartenance au « FPLP ». Cette nouvelle a redonné de l'espoir à la famille Bréguet, de Locarno, dont le fils Bruno se trouve emprisonné depuis le 23 juin dans la ville israélienne de Haïfa, sous la grave accusation d'avoir voulu accomplir des sabotages au plastic pour le compte du « FPLP ».

« C'est la première bonne nouvelle que je reçois depuis des mois », a déclaré Mme Bréguet, qui a exprimé l'espoir que l'échange puisse se faire.

Bruno Bréguet, âgé de 20 ans, est étudiant au Lycée cantonal de Lugano. Sa mère le décrit comme un « brave garçon, un peu obstiné et assez timide ». Excellent étudiant, il n'avait jamais causé de problèmes particuliers à sa famille et était toujours disposé à donner un coup de main à ses proches. « Son action reste inexplicable », a ajouté sa mère. Bruno Bréguet avait fêté son vingtième anniversaire au mois de mai dernier. Le 17 juin, il avait annoncé à sa famille son intention de se rendre à Milan. Six jours plus tard, il était arrêté par les autorités douanières du port de Haïfa. Des explosifs avaient été découverts dans ses bagages. Certaines sources parlent de deux kilos de dynamite, d'autres d'une montre électrique branchée sur un détonateur.

Les parents de Bruno n'ont reçu qu'une seule lettre de leur fils. Ce dernier les renseigne sur son état de santé et sur sa détention. Il affirme ne pas avoir eu l'intention de commettre des actes de sabotage. La famille a pris contact avec l'avocat israélien du jeune homme, auquel elle a fait parvenir les livrets et les certificats d'école de Bruno.

Le procès devant un tribunal militaire israélien n'a pas encore eu lieu et la famille Bréguet avait l'intention de se rendre le 4 octobre en Israël afin de connaître le sort du jeune homme. (ATS).

L'Inde fascinante... par AIR-INDIA
aujourd'hui
Genève - Teheran - New Delhi - Bombay
P 22-1820

Le rapport de la Commission d'experts sur le deuxième pilier de l'Assurance vieillesse

BERNE. — Tant l'employeur que le travailleur doivent être prêts à payer des primes importantes, c'est là la condition au renforcement du deuxième pilier de l'assurance vieillesse.

Ainsi s'est exprimé le président de la Confédération, M. Hans-Peter Tschudi, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu à Berne et au cours de laquelle a été rendu public le rapport de la commission d'experts, placée sous la présidence de M. Ernest Kaiser, sur le développement de la prévoyance professionnelle, pour les cas de vieillesse, d'invalidité et de décès. Le but de ces efforts est d'assurer au retraité un revenu équivalent à 60 % de la perte de salaire.

UNE COTISATION D'AU MOINS 8 %

La commission d'experts tient pour équitable un taux de cotisations global d'au moins 8 % des salaires pour financer les prestations majorées de l'AVS et de l'assurance invalidité. Ainsi, en principe, une protection sociale minimum doit être atteinte, pour laquelle les charges du deuxième pilier, de même que celles du premier (AVS et AI) rapportent pour la catégorie moyenne de revenus une pension suffisante, c'est-à-dire 60 % du revenu déterminant pour les personnes seules, à laquelle vient s'ajouter, pour les personnes mariées, la prime aux conjoints du premier pilier. Pour la catégorie inférieure de revenus, cette protection doit être atteinte uniquement par l'amélioration des charges du premier pilier. La prévoyance individuelle (troisième pilier) doit s'ajouter aux charges des premier et deuxième piliers pour la classe de revenus supérieure, afin que soit réalisée la protection de prévoyance désirée.

LIBERTÉ DE CHOIX

En principe, la valeur des prétentions minimales acquises dans le cadre de la caisse de pension obligatoire prévue doit être conservée dans sa totalité. Cela signifie qu'en cas de changement d'emploi, l'assuré ne doit subir aucune perte. Ce but pourrait être réalisé soit par une indemnité de départ dans le cadre d'une nouvelle caisse, soit par la conservation de l'association à l'ancienne caisse, soit encore par la conclusion d'une police de libre circulation.

LE FINANCEMENT

Le financement doit s'appuyer surtout sur les prestations de cotisations des assurés et des employeurs, ainsi que sur les intérêts des fonds de couverture. Pour les travailleurs, les employeurs prennent à leur charge la moitié au moins des contributions minimales prévues par la loi. Il a été souligné que le problème de la formation de capitaux était un facteur économique de grande importance. Avec la répartition des tâches telle qu'elle est envisagée, l'épargne relevant des assurances devrait encore se développer de manière sensible et pouvoir de ce fait mettre à la disposition de l'économie, en échange, des prestations élevées que celle-ci assume sous forme de cotisations, une partie des moyens d'investissement dont elle a besoin.

PLAN D'APPLICATION

Le président Tschudi insista sur le fait qu'il ne s'agissait là que du rapport de la commission d'experts.

Selon le programme, les Chambres fédérales seront saisies des propositions du Conseil fédéral en 1971, aussi bien en ce qui concerne les initiatives que la huitième révision de l'AVS. La nécessité d'une telle révision de l'AVS a été clairement soulignée dans le rapport présenté par la commission d'experts.

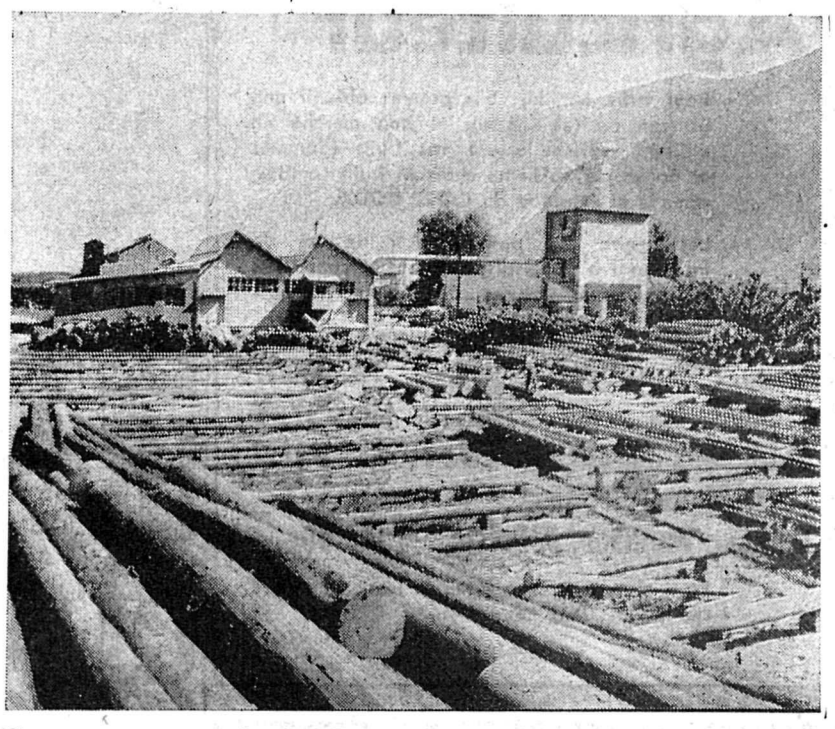

Consommation du bois de construction doublera pour la période de 1980 à 2000

Le bois, matière noble s'il en est, reste le matériau de base de certaines constructions, notamment de montagnes, chalets et autres. Mais, son emploi, beaucoup plus universel, est de plus en plus motivé de nos jours par celui du béton nu, du verre, des revêtements plastiques, des métaux : il apporte sa chaleur, sa beauté, la diversité de ses essences et coloris.

L'Union suisse en faveur du bois, « Lignum », conviait hier la presse à une journée d'information en Valais. On y remarquait la présence de M. G. Genoud, conseiller d'Etat valaisan, de M. Dorsaz, inspecteur cantonal des forêts, et de divers responsables des industries du bois.

« Notre mélèze national »

A 1300 mètres d'altitude, près du col des Planches, nous eûmes tout d'abord le plaisir de faire la connaissance de la forêt de la Bourgeoisie de Martigny. Là-haut, dans un décor sylvestre à souhait, M. Dorsaz rappela, en quelques chiffres, la production annuelle valaisanne en bois : 80 000 m3 (qui seront portés à l'avenir à 100 000) sur une surface de forêts de 83 000 ha exploitables. Ici, on s'attache particulièrement, sur d'anciens pâturages notamment, à produire du mélèze, ce bois national valaisan par excellence.

A Verbier, M. Roux, directeur de la Société de développement de cette station, nous guida à travers le dédale maintenant imposant des chalets, récents et anciens. On pourrait regretter ici un certain manque de coordination, de plan d'ensemble, dans la construction. Mais, Verbier peut être fier de posséder aussi de magnifiques chalets où le bois, justement, occupe encore une place plus que prépondérente, malgré certaines constructions « mixtes » d'un goût pas toujours très sûr.

A Verbier, la règle du toit à deux pans et des deux tiers de façades en bois doit être respectée. L'esthétique d'ensemble d'une station aussi célebre ne peut qu'y gagner.

Eglises modernes

Visite des églises de Verbier, Martigny-Croix et Martigny-Bourg. Dans ces trois lieux de recueillement, le bois a été employé avec une recherche exceptionnelle : audace et élan des charpentes, mariage heureux des essences dans les revêtements et mobiliers.

Après une fort sympathique raclette servie à l'Hôtel du Grand-Combin, à Verbier, représentants des industries du bois et membres de la presse purent visiter deux importantes fabriques qui s'insèrent entre l'exploitation forestière et la construction : la scierie Bompart, à Martigny, et l'usine Bois-Homogène, à Saint-Maurice. Dans ces deux établissements, nous avons pu constater que l'étude et la fabrication des matériaux de bois ou dérivés du bois restent à l'avant-garde.

Il est réjouissant de constater qu'en cette année de protection de la nature, les responsables des exploitations forestières s'attachent à travailler rationnellement, à utiliser de manière intelligente les produits de la forêt. Et, de ces bois, scieries, fabriques, charpentiers et menuisiers font un usage de plus en plus étudié, recherché, pour la beauté de nos constructions. Dans ce but, l'Union suisse en faveur du bois fait un travail de coordination et d'étude remarquable. Sachons lui gré d'avoir su remettre au goût du jour un matériau aussi riche et noble.

Y. J.

On nous annonce...

Les radicaux lausannois et le droit au logement

Le PRDL organise le mercredi 16 septembre 1970, à 20 h. 30, au Cercle démocratique, place de la Riponne à Lausanne, une assemblée publique d'information sur le thème du logement.

Les orateurs inscrits sont :

— M. Edouard Debétaz, conseiller d'Etat, conseiller national,

— M. Jean-Pascal Delamuraz, municipal, directeur des travaux.

Entrée libre. Invitation cordiale à toutes et à tous !

Henniez-Lithinée S.A. Sources minérales

Agriculteur

Pour votre famille, vous pouvez obtenir une boisson de table saine et bon marché en utilisant rationnellement vos fruits (pommes et poires de troisième choix et fruits tombés) pour la préparation du **CIDRE DOUX.**

Les centres de pasteurisation de jus de fruits sont à votre disposition aux conditions les plus avantageuses, dès aujourd'hui jusqu'à fin octobre :

Chippis, Marcellin Zufferey, tél. 52517
Bramois, les frères Mayor, tél. 25726
St-Léonard, Morard, tél. école conc. 96717
Lens, Pierrot Bagnoud
Darnona-Venthône, J. Perrin, tél. 50989

Pour obtenir un bon jus lisez le communiqué qui paraît dans ce numéro.

36-40617

Nous cherchons pour les usines électriques de Vernayaz et Barberine (Châtelard VS)

deux mécaniciens mécaniciens-électriciens ou monteurs-électriciens

ayant fait un apprentissage complet (certificat de capacité) et si possible quelques années d'activité pratique.

Nous offrons un engagement durable avec possibilités d'avancement. La rémunération sera fixée selon le régime des salaires valables pour le personnel fédéral. Obligation d'habiter un logement de service.

S'adresser par lettre autographe, avec curriculum vitae et copies de certificat à la Division des usines électriques CFF, Mittelstrasse 43, 3000 Berne.

Tonneaux pour fruits

avec portettes, 50/60 - 150 - 200 - 250 litres. 22-697

Ch. ANGEHRN, Tonnelier, 1009 Pully. Tél. (021) 28 10 05.

Lave-vaisselle

100 % automatique. Très bon marché, garantie 1 année, sans installation spéciale ! Facilités de paiement ou **location.** Schupbach - Nardix Tél. (021) 32 16 74, (021) 95 81 65

CINÉMAS

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - 18 ans révolus
Les nouvelles aventures galantes de
CAROLINE CHÉRIE
avec France Anglade et J.-C. Brialy

ÉTOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus
L'histoire authentique
du « Rommel » américain
PATTON, LE GÉNÉRAL REBELLE
avec Gordon C. Scott et Karl Malden

MICHEL - Fully

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi 17 - 16 ans révolus
JE LE VEUX VIVANT
Dès vendredi 18 - 16 ans révolus
AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ

Centre coop MARTIGNY demande vendeuses

Entrée immédiate ou à convenir.
Salaire intéressant. Prestations sociales.

Offres écrites ou téléphone (026) 2 22 07 - 2 25 84.

36-1065

La Kadett reste telle qu'elle est

La Kadett brille par ses qualités intérieures. Technique Opel, 55 à 103 CV. Confort Opel. Intérieur spacieux. Maxi-coffre. Conduite sportive. Venez l'essayer — vous verrez pourquoi nous la gardons telle qu'elle est !

Opel Kadett. C'est «la» voiture

Opel Kadett: dès

Garage J.-J. Casanova

Fr. 6.996,-

Saint-Maurice - Tél. (025) 3 72 12
Martigny-Ville - Tél. (026) 2 29 01

KAH 163/71 De

Laver la vaisselle avec Miele

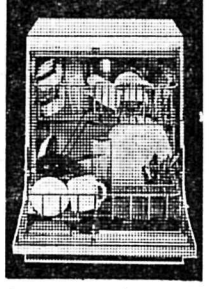

En vente chez
S. Reynard-Ribordy
Sion, place du Midi
Les Rochers
Tél. (027) 2 38 23.

36-5611

Entreprise de maçonnerie cherche

Quelques bons manœuvres

Travail assuré tout l'hiver.
Téléphone (026) 5 36 69.

36-90897

CAFÉ HAG
cherche pour l'arrondissement Valais

COLLABORATEUR DU SERVICE EXTÉRIEUR

attaché au département de la restauration (hôtels, restaurants, tea-rooms, cantines, etc.)

Nous demandons :

— personne bilingue, intègre et consciencieuse, ayant de l'entregent et étant bien introduite dans la restauration.

Nous offrons :

— les conditions de travail d'une entreprise moderne ;
— un soutien par la publicité et le marketing.

Veuillez adresser votre offre à
CAFÉ HAG S. A., Direction de vente, **8706 Feldmeilen**

SCHIMMEL

votre piano
chez le spécialiste
Hallenbarter & Cie
SION

P 36-3200

Une CURE efficace !

Circulan

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires !

Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre 22.50 - 12.90 - 5.40.

P 44-4900

Machine à calculer

dès
Fr. 385.—
Location - Vente

Hallenbarter-Sion

Rue des Remparts 15
Téléphone 2 10 63

P 36-32000

L'annonce,
reflet vivant du marché

Bernina, la machine qui coud absolument tout

La Bernina automatique coud réellement tout: stretch, lycra, nylon, rideaux de térylène et aussi les lainages les plus épais,

le cuir et le plastique. Avez-vous déjà entendu parler des nouveaux cours Bernina sur «la manière de coudre les tissus modernes»? Vous êtes toutes invitées, Mesdames, à y participer, quelle que soit la marque de votre machine à coudre. Téléphonez-nous !

BERNINA

R. WARIDEL
Avenue de la Gare
Martigny

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE

G. GIRARD

MARTIGNY Place Centrale - Tél. (026) 2 22 93
Réparations rapides et soignées

P 2626 S

CRÉDIT SUISSE

Afin de s'assurer des fonds de tiers destinés à financer des opérations à long terme, notre Banque émet un

emprunt 6¼% 1970 de Fr. 80 000 000

aux conditions suivantes:

Titres au porteur	de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal
Coupons annuels	au 25 septembre
Durée	au maximum 12 ans
Prix d'émission	100,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 101%
Délai de souscription	du 10 au 16 septembre 1970 à midi
Libération	au 25 septembre 1970
Cotation	aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall

Tous les sièges en Suisse de notre Banque accepteront sans frais des souscriptions et tiendront des prospectus et des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

Zurich, le 10 septembre 1970

CRÉDIT SUISSE

Corbillards
automobiles
Cercueils
Couronnes

TRANSPORTS INTERNATIONAUX INCINÉRATION

POMPES FUNÈBRES MARC CHAPPOT

MARTIGNY-VILLE Tél. (026) 2 24 13 et 2 26 86

Domicile : « Les Messageries »
Atelier : Rue d'Octodure
Magasins : Place du Midi

C 1010

DIVANIS

Le pastis désaltérant...

Les nouveaux programmes

KUONI

sont arrivés chez

POUR TOUS

11, rue du Grand-Verger
1920 Martigny
Tél. (026) 2 17 88

36-43

Raisons de voter « OUI » au sport, le 27 septembre

UN PARADOXE QUI FAIT MAL

par Frédéric Schlatter

On peut admettre que le sport a commencé à s'organiser en Suisse il y a un siècle et demi, après s'être inspiré, à ses origines, des pratiques plus ou moins martiales de la Germanie voisine, laquelle, troublée et opprimée à l'époque napoléonienne, se préoccupait alors surtout de se forger du muscle afin de mieux manier le sabre et le fusil de la libération territoriale. A la même époque, les grandes puissances européennes, victorieuses de « l'ogre corse », et soucieuses d'établir ce qui était déjà pour elles un « ordre nouveau », conférèrent à la Confédération helvétique, dans l'intérêt bien compris de l'Europe, un statut de neutralité politique qui a depuis lors préservé notre pays de toutes les guerres.

La nature de l'homme ne permettant hélas pas de fonder un état de paix seulement sur un traité de neutralité, la Suisse s'est donc donné de tout temps une force armée comme les autres nations et, par une continuité qui, par la suite, a longuement pesé sur son évolution sportive, elle a, pendant un siècle, principalement fondé son sport sur la préparation aux armes...

Une aussi longue emprise militariste a inévitablement retardé en Suisse l'épanouissement sain et rationnel du sport pensé et conçu en fonction de ses vertus éducatives, c'est-à-dire du sport qui, par les vertus précitées, contribue le plus complètement à fortifier la santé et le bien-être de toute la population.

Voilà d'ailleurs de nombreuses années que ce travers militariste du sport helvétique entretient un paradoxe qui va à fins contraires du but recherché : d'accablantes statistiques font périodiquement état du considérable déchet d'inaptes au service des armes, lors des recrutements militaires. Pire : des rapports encore plus alarmants parlent maintenant, avec une redoutable éloquence, de l'augmentation constante des malformations physiques dans la jeunesse de notre pays, du nombre croissant de maux qui en découlent et qui proviennent pour une bonne part des modes de vie dus au confort, à la motorisation, à l'amollissement des corps.

Comme, d'autre part, le sport prend une place de plus en plus importante dans la société et dans la vie quotidienne, les instances gouvernementales se sont aussi préoccupées toujours davantage de cette situation paradoxale, et nous déboucherons, de ce fait, le 27 septembre prochain, sur une votation fédérale destinée à introduire dans la Constitution un article numéro 27 quinquies engageant la Confédération à encourager la pratique des sports dans toute la population.

Cette adjonction à la Constitution ne gênera en rien — bien au contraire — l'autorité cantonale à laquelle nous attache notre esprit fédéraliste ; en revanche, elle donnera au sport suisse un élan, un épanouissement nouveaux qui ne peuvent qu'être bienfaisants pour tous, Suissesses (enfin) comprises ! Il est donc tellement logique de voter « OUI » au sport, le 27 septembre, qu'on se demande même parfois pourquoi il faut encore insister sur ce sujet...

...Oui, pourquoi insister ? Ce sera l'objet d'une prochaine chronique.

Sr.

Les détenteurs de la Coupe Davis sont au bord du professionnalisme

NEW YORK. — A l'exception de Clifford Richey, l'équipe américaine de Coupe Davis a donné son accord de principe pour quitter l'an prochain les rangs fédéraux et participer au Championnat du monde de la World Tennis Championship (un million de dollars de prix) à condition que ses membres Arthur Ashe, Stanley Smith, Robert Lutz et Charles Passarell soient parmi les 32 joueurs invités à y prendre part.

Le passage chez les professionnels sous contrat des joueurs « indépendants » de Donald Dell (ancien capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis) n'a pas encore été confirmé, ni par les représentants de l'organisateur Lamar Hunt ni par la fédération américaine.

« Nous ne pouvons empêcher nos joueurs de signer un contrat professionnel, car ces joueurs sont libres de disposer d'eux-mêmes » a déclaré Alistair Martin, président de l'Association américaine de tennis.

Le passage d'Arthur Ashe chez les « pros » du groupe « texan » surprendrait moins que celui de ses coéquipiers de Coupe Davis. Le Noir virginien a en effet annoncé, fin août, lors du Challenge round de la Coupe Davis, qu'il ne disputerait plus cette compétition si les professionnels sous contrat, peut-être ses futurs partenaires, en étaient toujours écartés.

Les vingt tournois du Championnat du monde n'étant pas reconnus comme épreuves ouvertes par la fédération internationale, tous les joueurs y participant seront déclarés professionnels sous contrat et ne pourront plus représenter leur pays en compétition officielle, notamment en Coupe Davis.

● **Le XIIe Tournoi de football des écoliers,** qui a remporté, comme ses prédécesseurs, un éclatant succès sportif, s'achèvera mercredi 16 par la traditionnelle distribution des prix, à 17 heures, au terrain du Bois-Gentil. La distribution des prix sera précédée de matches disputés sur les terrains habituels du tournoi.

LES TENDANCES DU SPORT-TOTO No 36

	Sur dix pronostics 1	X	2
Bienne-Bâle	1	4	5
La Chx-de-Fonds-Bellinzone	8	1	1
Fribourg-Grasshoppers	1	2	7
Lausanne-Servette	1	8	1
Lugano-Lucerne	8	1	1
Winterthour-Sion	4	5	1
Zurich-Young Boys	7	2	1
Aarau-Neuchâtel Xamax	5	2	3
Carouge-Vevey	3	6	1
Martigny-Wettingen	1	4	5
Mendrisiostar-St-Gall	1	3	6
Urania-GS-Chiasso	6	3	1
Young Fellows-Granges	3	3	4

Cassius Clay pourra de nouveau boxer dans l'Etat de New York

Cassius Clay, ancien champion du monde des poids lourds, s'est vu accorder le droit de boxer dans l'Etat de New York, par un juge d'un tribunal fédéral.

Clay avait porté plainte contre la Commission de boxe de New York qui lui avait interdit de boxer dans l'Etat depuis qu'il a refusé de faire son service militaire en 1967.

Le juge fédéral Walter Mansfield a décidé que l'interdiction appliquée par la commission était « arbitraire et déraisonnable » et n'était pas conforme à la pratique établie de la commission d'accorder des licences de boxe aux pugilistes trouvés coupables de crimes et de délits militaires.

On rappelle que Clay rencontrera le challenger numéro un de la catégorie des poids lourds, Jerry Quarry, le 26 octobre à Atlanta, en Georgie.

BASKETBALL CHAMPIONNAT D'EUROPE FÉMININ

Au Championnat d'Europe féminin qui se dispute à Rotterdam et à Leewarden, seules l'URSS, tenante du titre, et la Bulgarie n'ont pas encore connu la défaite. Résultats du quatrième tour :

Groupe A à Rotterdam : URSS-France 77-41 (34-11) ; Pologne-Hollande 65-48 (31-28) ; Hongrie-Italie 75-44 (38-19). — Classement : 1. URSS 8 p. ; 2. France 6 p. ; 3. Pologne 6 p. ; 4. Hollande 2 p. ; 5. Hongrie 2 p. ; 6. Italie 0 p.

Groupe B à Leeuwarden : Bulgarie-Yougoslavie 94-87 (44-33, 81-81) ap. prol. ; Roumanie-Belgique 89-73 (49-33) ; Tchécoslovaquie-Autriche 77-43 (32-19). — Classement : 1. Bulgarie 8 p. ; 2. Yougoslavie 6 p. ; 3. Tchécoslovaquie 6 p. ; 4. Roumanie 4 p. ; 5. Autriche 0 p. ; 6. Belgique 0 p.

Wessel grande étoile de l'escrime

ANKARA. — Déjouant la menace des escrimeurs soviétiques et polonais, l'Allemand de l'Ouest Friedrich Wessel (25 ans), étudiant en droit à Bonn, a conservé le titre mondial au fleuret masculin, à l'issue d'une poule finale à suspense, devant le Soviétique Leonide Romanov et le Polonais Dabrowski.

Wessel, à la surprise générale, qui devint champion du monde à La Havane l'an passé, a confirmé d'une façon éclatante les riches possibilités qu'il laissa entrevoir à Cuba. Nerfs d'acier, condition physique extraordinaire et concentration jamais en défaut sur les points vitaux sont les qualités qui font de l'élève du maître d'arme belge Coibian (qui entraîne l'équipe allemande) un combattant farouche, capable de renverser toutes les situations compromises.

VOLLEYBALL. — Le tournoi qualificatif pour le Championnat du monde a débuté à Sofia. Les trois premières rencontres ont doné les résultats suivants : Albanie - Allemagne de l'Ouest, 3-0 (15-7 15-10 15-10) ; Hollande - Finlande, 3-1 (15-8 15-8 11-15 15-8) ; Grèce-Turquie, 3-0 (16-14 15-6 15-12).

MEUBLES ANCIENS

Si vous désirez posséder un meuble ancien restauré consciencieusement vous ne serez pas déçu en vous adressant à notre maison d'ancienne renommée.

Nous avons en ce moment un beau choix d'armoires, crédences, meubles Ls XIII, tables, etc. de divers bois et styles.

Meubles ADDY, 9, rue Beau-Séjour

Ouvert aussi le samedi après-midi

22 001 099

Grâce à notre

travail à domicile

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots

Veuillez nous demander, sans engagement, la visite de notre représentant et nous indiquer votre numéro de téléphone.

« giso » Gilgen & Somaini, Int. 50, 4563 Gerlafingen.

37 000 194

L'Almanach historique du véritable

Messager boiteux

de Berne et Vevey

1971: 264e année

VIENT DE PARAÎTRE

En vente partout

Fr. 3.—

Occasion unique

Porsche 911 T Targa, 2,2 l., 1970

couleur rouge sanguine, seulement 3000 km., avec garantie pour voiture neuve.

Possibilité d'échange.

Téléphone (031) 42 52 22.

54 110 001-6

MEUBLES MODERNES AU BUREAU

en bois - en acier - en stratifié

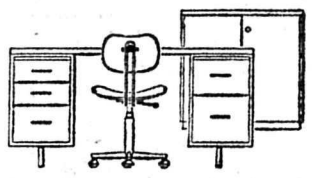

Installations complètes de bureaux

ADMINISTRATIFS

SECRETARIATS

DIRECTION

Venez visiter nos EXPOSITIONS modèles et suggestives. Documentation sur demande.

Ch GAVILLET SA

Machines + Meubles de bureau

Beau-Séjour 1 (angle Grotte)

LAUSANNE - Téléphone 23 22 21

La maison n'expose pas au Comptoir

60 384 002-1

FERBLANTERIE COUVERTURE

OSCAR BÜRKI

Maître ferblantier

Es Vuaz

1032 Romanel-sur-Lausanne

Téléphone (021) 35 45 56/7

60 241 001-5

L'annonce reflet vivant du marché

Offres d'emploi

URGENT

Cherche pour **GENEVE**

nurse

ou

jardinière d'enfants

diplômée, pour s'occuper de 2 enfants. Indépendance. Bons gages. Entrée 1er novembre. Références exigées.

Ecrire sous chiffre A 62 286-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Infirmière

aimant les responsabilités, cherchée tout de suite ou date à convenir.

Faire offres sous chiffre 28-38 Mx au « Journal de Montreux », 1820 Montreux.

60 040 203-2

J. J. OTT & J. MONSUTTI

Ingénieurs SIA

cherchent pour leur bureau de Lausanne :

ingénieur civil diplômé EPL ou EPZ

et

ingénieur-technicien ETS (génie civil)

disposant, si possible, d'une expérience pratique de bureau d'étude.

Conditions de travail agréables, postes avec responsabilités, activités variées, salaires élevés.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, prétentions de salaire à

J. J. Ott & J. Monsutti S.A.
2, rue de la Paix
1000 LAUSANNE.

22 003 953

PROFESSEUR

pour branches commerciales demandé par école privée.

Faire offres sous chiffre OFA 8743 L, à Orell Fussli-Annonces. 1002 Lausanne.

Affaires immobilières

Résidence de campagne

Nous cherchons l'amateur qui appréciera à sa juste valeur une **belle maison vaudoise du XVIIe siècle** récemment restaurée, située dans une position dominante, au-dessus du lac de Neuchâtel, à quelques minutes d'Yverdon. Le style fidèlement conservé s'allie au confort le plus moderne. Etat impeccable. Surface de séjour de 70 m² environ, avec cheminée, 4 chambres et 3 salles d'eau : 2 garages, plusieurs annexes.

Propriété de 3000 m² env. Fr. 420 000.—.

GÉRANCE SEILAZ & CIE

Place Bel-Air 1
1003 Lausanne
Tél. (021) 23 84 91

60 782 007-2

LA TOUR-DE-PEILZ

Ancienne maison de maîtres, situation tranquille mais centrale. 14 pièces, 2 garages, jardin de 959 m² entièrement clôturé par un mur.

Hypothèques déjà constituées.

Prix : Fr. 490 000.—.

Ecrire sous chiffre P 108-130 V, à Publicitas, 1800 Vevey.

A vendre à 10 km. de Lausanne

BELLE FERME VAUDOISE

du XIXe siècle, transformée et modernisée. Beaucoup de caractère. 10-12 pièces y compris très beau studio 120 m² dans les combles Jardin aménagé 5000 m².
Prix Fr. 450 000.— (hypothèque IR Fr. 200 000.— disponible).

Gérance de RHAM & Cie
Avenue Mon-Repos 14, 1002 Lausanne
Téléphone 23 11 02

22 002 582

LA LECHERETTE

(près de Château-d'Œx)

A VENDRE 1 MAGNIFIQUE CHALET de 2 appartements meublés, tout confort. Construction 1965. Habitable toute l'année. Belle vue, accès facile.

Prix de vente Fr. 165 000.—.
Hypothèque : Fr. 100 000.—.

Rendement très intéressant. Libre tout de suite.

Propriétaire : Jean-Louis Hugon, Martigny. Téléphone (026) 2 16 40.

22 002 148

A vendre à CHARDONNE

VILLA MODERNE

Construction 1959. Grand hall, living/salle à manger, 3 chambres à coucher, salle de bains, 2 toilettes séparés, sous-sol avec chaufferie, caves, buanderie. Jardin de 1800 m² bien arborisé, vue panoramique.
Prix Fr. 360 000.—, hypothèque disponible. 22 002 582

Gérance de RHAM & Cie
Avenue Mon-Repos 14, 1002 Lausanne
Téléphone 23 11 02

A VENDRE

YENS S/MORGES

A 25 minutes en voiture de Lausanne, charmante villa avec grand living rustique de 60 m², 3 chambres à coucher, salle de bains, douche, cuisine ultra-moderne, chauffage central au mazout, garage. Vue panoramique imprenable sur le lac et les Alpes. Terrain de 2632 m².
Prix : **Fr. 290 000.—.** 22 002 489

BURNIER, GALLAND & Cie

3, rue Saint-Pierre, Lausanne
Téléphone (021) 22 69 96

A vendre dans immeuble neuf A CHEXBRES

2 APPARTEMENTS

5 pièces, 120 m², au dernier étage, avec garage, reprise du mobilier, rideaux, etc. Prix Fr. 290 000.—.
4 pièces, 102 m², au 3e étage, transformé en 3 pièces.
Prix Fr. 210 000.—
Belle vue sur village et le lac.
Hypothèques disponibles.

Gérance de RHAM & Cie
Avenue Mon-Repos 14, 1002 Lausanne
Téléphone 23 11 02

22 002 582

BILLET

Les bons usages

Il me semble que les bons usages se perdent. C'est peut-être parce que je vieillis. Naguère, il était correct de retirer sa cigarette pour saluer le monde. Aujourd'hui, les petits gars murmurent « b'jour » en gardant leur mégot au coin du bec. Puisque le monde a conservé l'usage de faire les présentations quand deux inconnus ont à faire connaissance, autant vaudrait faire les choses selon les règles. On nomme en premier la personne la plus jeune, ensuite l'aînée. D'abord le monsieur, ensuite la dame. En Angleterre où les choses se font autrement que sur le continent, il est séant d'inverser l'ordre des facteurs. On nomme en premier l'aîné ou la dame. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que les Anglais roulent à gauche. Savez-vous pourquoi ? Parce que l'Angleterre est la patrie du chemin de fer. Sur les réseaux du monde entier, le train roule à gauche. La tradition anglaise conserve cet usage sur la route comme sur le rail. C'est nous, continentaux, en somme, qui sommes dans l'erreur mais au nom du Ciel que cela ne vous incite pas à rouler à gauche ailleurs qu'en Angleterre. Si vous conduisez votre auto en Angleterre, vous verrez, on s'habitue très vite à bien tenir sa gauche. Mais quand il s'agit d'opérer une manœuvre de dépassement sur une route très fréquentée, alors là, alors là... c'est troublant.

Renée SENN.

Une mayonnaise de choc

Quand vous avez fini de tourner votre mayonnaise, ajoutez-lui du vinaigre bouillant : 3 cuillers à soupe pour un demi-litre de mayonnaise. Remuez afin de bien mélanger le liquide à la masse, et vous voilà assurée de pouvoir conserver dans la cuisine ou au frigo une mayonnaise homogène pendant des jours et des jours — hé là ! pas trop quand même.

La valériane

Cette innocente teinture qui fait si bien dormir peut, à la longue, si vous en prenez tous les soirs, provoquer une somnolence durable et contrariante On croit que c'est inoffensif et ça agit quand même de manière à vous laisser vaseuse dans les circonstances où il vaudrait mieux être réveillée. Au travail, par exemple.

pense-gourmet

MENU

Œufs en gelée
Daurade aux amandes
Pommes vapeur
Tarte aux pêches

LE PLAT DU JOUR

DAURADE AUX AMANDES. — Temps de préparation : 15 minutes, temps de cuisson : 45 minutes ; proportions pour 6 personnes : 1 belle daurade, 60 g. d'amandes émondées, thym, laurier, persil, sel et poivre ; 4 cuillerées à soupe d'huile, 100 g. de crème fraîche. Quand le poisson est vidé et écaillé, remplissez l'intérieur avec les aromates. Entaillez-le ensuite à coups de couteau sur tout le corps et enfoncez dans les fentes les amandes, comme s'il s'agissait de gousses d'ail ; déposez la daurade sur un plat à gratin, arrosez d'huile, salez et poivrez, mouillez avec un verre à moutarde d'eau ; mettez à four chaud pendant trois quarts d'heure et en tournant le poisson au cours de la cuisson tout en l'arrosant comme un rôti ; juste au moment de servir, versez la crème fraîche et ne laissez plus cuire.

UNE IDEE DE SANDWICHES

— Miettes de thon, poivrons grillés ou à défaut, tomates en tranches, olives dénoyautées.

— Tomates épépinées, coupées en rondelles, œufs durs écrasés et salade coupée menu, assaisonnement à la mayonnaise.

— Blanc de poulet, cresson, olives noires dénoyautées, assaisonnement de beurre et de moutarde mélangés.

— Roquefort écrasé avec un peu de beurre et petits morceaux de céleri en branches ou carottes râpées.

1001 trucs

Repassez... la robe que vous venez de rallonger en suivant les conseils d'une repasseuse professionnelle : prenez un torchon, passez-le sous le robinet et serrez-le ; puis humectez rapidement la marque laissée par le bas de l'ourlet ; deuxième opération : recouvrez le bas de la robe d'un linge sec, repassez avec un fer tiède ; cette façon de procéder permet d'effacer parfaitement le pli de l'ancien ourlet sans que la base de la robe ne « gondole »

mots croisés

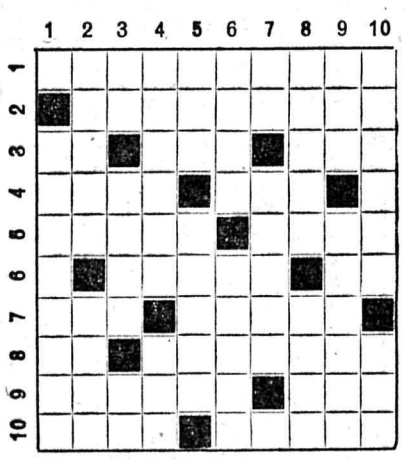

HORIZONTALEMENT

1. Pour rendre l'âme propre. 2. Elle discute sur des riens. 3. Un point, c'est tout. Pour encourager. Abrège une énumération. 4. Promenade publique. Qui manque d'enthousiasme. 5. Ecrivain allemand. Adjura. 6. Fait disparaître les inégalités d'un tissu. Initiales de l'un des auteurs de la « Satire Ménippée ». 7. Possédés. Individus. 8. Certain. Groupes de trois unités. 9. Epouse de Jacob. Elle poussait aux extrémités. 10. Le hérisson l'attaque au printemps. Greffes.

VERTICALEMENT

1. Aucun esprit de lucre ne les meut. 2. Il a franchi le Rubicon. Paresseux. 3. Entre dans une alliance. Infante malheureuse. Adverbe. 4. Les maux de la faim ne l'ont pas fait rire. Collation. 5. Appropriation coupable. Lagune maritime desséchée et mise en culture. 6. En outre. Bon pour le service. 7. Article. Fit son effet. 8. N'apporte qu'une faible lumière. Ordonnance. 9. Service militaire. Mis dedans. 10 Breuvage divin. Possessif.

SOLUTION DE MARDI

Horizontalement : 1. Carbonaro. — 2. Vesou. Anor. — 3. Ir. Utes. Un. — 4. Rang. Natte. — 5. Etiers. Sam. — 6. Etuis. Gé. — 7. Onc Eleven. — 8. Lien. Agi. — 9. Ta. Engrena. 10. Essoré. Il.

Verticalement : 1. Virevolte. — 2. Cérat. Nias. — 3. As. Nièce. — 4. Rouget. Néo. — 5. But. Rue. NR. — 6. Ensilage. — 7. NASA. Sègre. — 8. An. Ts. Vie. — 9. Routage. Ni. — 10. Ornemental.

PILOTE TEMPÊTE

La complète guérison des victimes du diabolique Drago fut accueillie avec une explosion de joie, non seulement par les victimes elles-mêmes, mais aussi par Xama, Estra et Berwine qui avaient beaucoup souffert du triste état de leurs maris et fiancé. Pendant que le professeur dormait du sommeil du juste, ces couples s'embrassèrent dans un local voisin, oubliant pour un court instant conventions et fausse pudeur, et chacun manifesta sa joie à sa façon. Il était clair que malgré les races diverses, la réaction était la même et tout aussi bien pour ceux qui venaient d'une autre planète. Xitos et Sukochin regardaient ces démonstrations de tendresse d'un œil amusé et attendri. Eh eh ! nous aurions dû emmener aussi nos femmes, nous avons l'air de quoi ? » fit le premier. Mais l'autre secoua la tête : « Quand on est dans la sub-marine il vaut mieux rester vieux garçon ! »

FEUILLETON

ALBERT-JEAN

BELLES DU SUD

Collection Scarlett SEPE

56

Les membres du tribunal étaient vêtus d'une ample robe blanche qu'un sautoir de cuir rouge, brodé des signes du Zodiaque, coupait en diagonale. Les manches flottantes de cette robe dissimulaient leurs mains et conféraient une importance hiératique à chacun de leurs gestes, tandis qu'un mégaphone, cousu à l'intérieur de la cagoule, amplifiait le timbre de leur voix, à la façon des masques antiques, et complétait cette apparence surnaturelle destinée à frapper l'imagination des Noirs, rassemblés dans la clairière.

Lorsque la lune parut au ras de l'horizon, le président frappa sur un gong et ordonna :

— Faites avancer la prisonnière.

Il y eut un remous dans la foule où des gardes s'ouvrirent un couloir à coups de trique, et Marie-Christine, suivie de l'Indienne enchaînée, s'avança d'un pas ferme, au-devant de ses juges.

— Vos nom et prénoms ? demanda le chef du Know-Nothing, de sa voix déformée et métallique.

— Marie-Christine, Eulalie, Encarnacion Sangrador.

— Votre âge ?

— Dix-huit ans, à la prochaine Fête-Dieu.

Un frémissement apitoyé parcourut l'assistance. Des coups de nerf de bœuf tombèrent comme une averse. Et ce fut le silence.

— Vous êtes accusée d'avoir prêché la révolte aux esclaves de votre père et de les avoir soulevés contre l'autorité du régisseur chargé de surveiller leurs travaux ! continua le président impassible.

— C'est faux ! protesta Marie-Christine... Je me trouvais, hier soir, parmi les esclaves de la plantation. Le régisseur est arrivé, à l'improviste, comme un furieux, et a abattu un de ces malheureux, sans aucune provocation de sa part. Quand les Noirs ont vu tomber leur camarade, ils se sont élancés sur Estrada, qui a encore eu le temps de tirer sur eux, à deux reprises, et qu'ils auraient massacré sur place sans mon intervention.

Le président masqué objecta :

— Vous cherchez à vous donner le beau rôle. Malheureusement pour vous, des personnes dignes de foi qui ont assisté à la scène vous ont entendue, au moment où vous disiez aux travailleurs : « Soyez patients. L'heure de votre libération approche... » Niez-vous avoir tenu ce propos ?

— Pas le moins du monde ! J'ai dit ce que je pensais.

— Vous reconnaissez donc que vous entretenez des intelligences avec l'ennemi ?

— Quoi ? Que voulez-vous dire ? Je ne vous comprends pas.

— Les Nordistes nous ont attaqués, sous couleur de supprimer l'esclavage sur les territoires du Sud. En annonçant aux nègres leur libération prochaine, vous avez agi comme un émissaire des Fédéraux et vous avez commis un crime de haute trahison.

Et, coupant court aux protestations indignées de la jeune fille :

— Messieurs, poursuivit le président en se penchant à tour de rôle vers chacun des assesseurs, je pense que vous êtes de mon avis ? Quand l'ennemi accentue sa pression aux frontières, le devoir de tout homme de cœur est de se montrer ferme et d'appliquer la loi dans toute sa rigueur, même si sa sensibilité, sur le moment, doit en souffrir.

Déborah, qui n'avait encore rien dit, interpella alors le chef des « Ignorants » :

— Prends garde ! président. Tu sais fort bien que cette jeune fille est innocente du crime dont tu l'accuses. Elle n'a péché que par un excès de générosité et tu devrais avoir honte de...

Mais la phrase de l'Indienne demeura en suspens. Sur un signe de Zorilla, deux hommes en cagoule s'étaient glissés derrière la sorcière et lui avaient appliqué contre les lèvres une écharpe de lin, dont ils tordirent les pans sur sa nuque, en guise de bâillon.

Le président souffla alors quelques mots à l'oreille de ses voisins, qui inclinèrent la tête en signe d'assentiment.

— La personnalité de cette jeune fille, son âge, sa situation de famille ne peuvent rien en sa faveur. La loi des « Ignorants » est la même pour tous, et quiconque la transgresse doit périr. En conséquence, au nom du Know-Nothing, je déclare Marie-Christine, Eulalie, Encarnacion Sangrador coupable de crime de haute trahison et la condamne à la peine de mort.

Malgré toute son énergie, la fille de Pascual chancela.

— Je suis innocente, je vous le jure !... Je n'ai jamais été en communications avec les Nordistes. J'ai eu pitié de ces pauvres nègres. Voilà tout !... Vous n'allez pas me tuer ?... Monsieur Zorrilla ? Vous n'êtes pas si méchant ?... J'ai reconnu votre voix... Ayez pitié de moi !... Vous m'aimiez bien quand j'étais petite... C'est vous qui m'avez appris à jouer aux grâces. Et quand je venais passer l'après-midi chez vous, avec vos filles, vous me caressiez toujours la joue, en me disant : « Comme tu ressembles à ta maman ! »

— Emmenez-la ! commanda le chef du Know-Nothing.

Et, dès que ses deux gardiens eurent entraîné la jeune fille défaillante :

— La sentence sera exécutoire dans une heure. Boys, veillez à ce que personne ne s'éloigne d'ici. Je tiens à ce que ce châtiment serve d'exemple à tous ceux qui nourrissent encore des illusions au sujet d'une libération possible.

Un des assesseurs demanda :

— Et la sorcière ?

— Elle sera internée pendant six mois et recevra cinquante coups de fouet pour complicité et recel.

Les trois juges se levèrent alors de leur siège et s'enfoncèrent dans la forêt.

LES AVENTURES DE FERDINAND

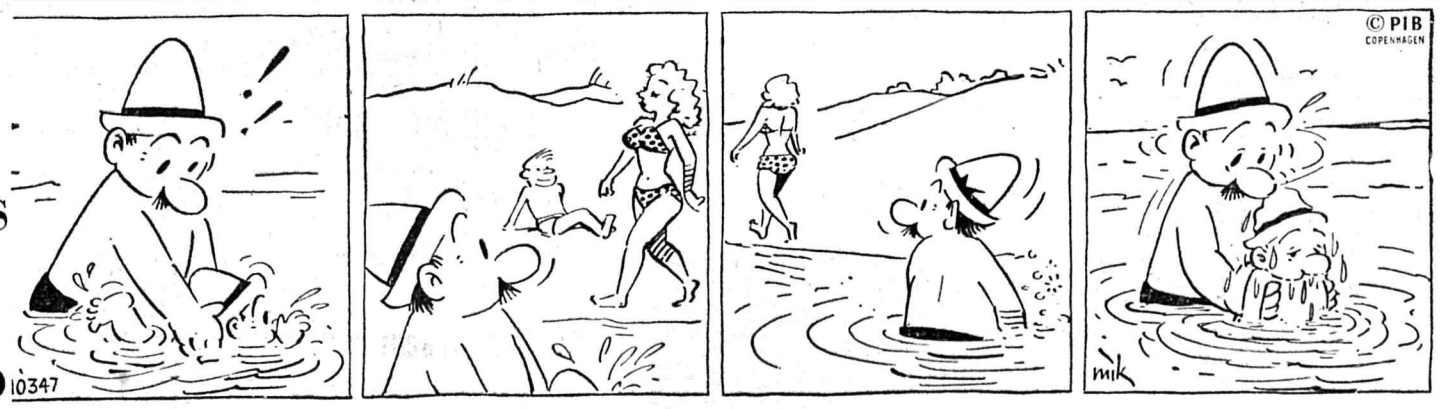

Le CICR et les nouvelles conditions des Feddayin

GENÈVE, 16 septembre (ATS). — Le porte-parole du Comité international de la Croix-Roge (CICR) a annoncé, mardi, en fin d'après-midi, que les délégués du CICR à Amman avaient reçu confirmation des conditions posées par les Palestiniens pour la libération de la cinquantaine d'otages qu'ils détiennent encore.

Ces conditions prévoient notamment que les otages suisses, allemands et britanniques seront libérés sous réserve de la libération des trois Palestiniens détenus en Suisse, des trois Palestiniens détenus en RFA, et de celle de la Palestinienne, retenue en Grande-Bretagne à la suite du détournement manqué d'un avion « El Al ». La Grande-Bretagne doit rendre en outre le corps du Palestinien tué par les gardes israéliens à bord de l'appareil d'« El Al ».

Les Palestiniens demandent, d'autre part, une déclaration officielle du gouvernement d'Israël donnant son accord de principe pour la libération des deux Algériens, d'un Suisse, arrêté à Haïfa, et de dix prisonniers de guerre libanais. En outre, les Palestiniens demandent d'Israël l'engagement d'échanger des Palestiniens contre un certain nombre d'otages.

Lorsque le gouvernement israélien aura fait sa déclaration sur l'accord de principe, le FPLP produira une liste des Palestiniens qu'il entend récupérer en Israël.

Le porte-parole du CICR a déclaré que les délégués du Comité international à Amman n'avaient pas encore vu la cinquantaine d'otages retenus par le FPLP.

Gardes armés dans les avions Swissair

Un cours de formation a commencé

Un cours de formation a commencé lundi sous l'égide de la police cantonale zurichoise. Des instructeurs de « Swissair », la police cantonale zurichoise et le service scientifique de la police municipale sont chargés de l'instruction. Les agents de sécurité seront soumis à un statut spécial.

Les expériences faites pendant le cours de formation et les résultats pratiques des premiers jours de vol seront étudiés pour mettre sur pied le programme des prochains cours. Au début, seuls des volontaires de la police et des garde-frontières feront partie de ce corps spécial. Cependant, de très nombreuses inscriptions sont déjà parvenues.

Ce qui est cependant le plus urgent, c'est le renforcement des équipes chargées de la sécurité des aéroports et des avions au sol. Des pourparlers sont déjà en cours à ce sujet entre la Confédération et les cantons.

A BORD D'UN AVION DE LA TWA

Un homme armé maîtrise un pirate à San Francisco

SAN FRANCISCO, 16 septembre (ATS-Reuter). — L'auteur de la tentative de détournement d'un Boeing 707 de la TWA à San Francisco, a été identifié par le FBI comme étant Don Irwin, 35 ans, de Reseda (Californie). Une pièce d'identité à son nom trouvée dans l'appareil portait à la rubrique « profession » : dessinateur humoristique.

Quant au garde qui a tiré sur lui et l'a blessé, il s'agit de Robert Denisco, de Brooklyn (New York), employé dans le transport de fonds en espèces.

Avant de quitter l'aéroport, les passagers de l'appareil ont été interrogés par des agents du FBI. Tous ont déclaré avoir entendu le garde crier « Police ! » quelques secondes avant que retentisse un coup de feu.

chronique lausannoise

CONFÉRENCE ET DÉBAT publics sur l'Europe verte

par Charles Héger, doyen des ministres de la CEE

Notre pays entrera sous peu en « conversations exploratoires » avec la CEE.

La grande journée d'information sur « L'EUROPE VERTE », organisée dans le cadre du 51e Comptoir suisse, vient donc à son heure. Elle fournira l'occasion à M. Charles Héger, ministre belge de l'agriculture et doyen du Conseil des ministres de la CEE, de retracer le long et périlleux cheminement de la construction européenne — semé d'embûches et de marathons célèbres — de dresser le bilan de l'œuvre accomplie, d'analyser les conséquences économiques et politiques de l'élargissement futur de la Communauté.

Le Théâtre du Palais de Beaulieu peut confortablement accueillir 2000 personnes. La conférence est publique et l'entrée libre.

vaud

Une auto dévale sur 60 mètres La conductrice sérieusement blessée

Hier, vers 15 h. 30, une automobiliste qui descendait la route des Mosses, a perdu la maîtrise de son véhicule à la sortie d'un tournant à droite, peu après le village du Sépey. La voiture a dévalé un talus boisé sur une distance de 60 mètres avant de s'arrêter contre un obstacle. Ejectée en cours d'embardée, la conductrice, Mme Marianne Sauge, âgée de 50 ans, ménagère, domiciliée à Aigle, a été relevée avec des plaies sur tout le corps. Elle a été transportée à l'hôpital d'Aigle. Elle était seule à bord de sa voiture.

Un étudiant tué par une auto

Hier soir, vers 18 h. 30, un jeune cyclomotoriste, M. Armand Dutoit, étudiant, âgé de 19 ans et domicilié à Orbe, a été happé et tué par une auto, sur la route de Montcherand. C'était le fils de M. Marcel Dutoit, arboriculteur à Orbe, auquel nous exprimons notre sympathie.

Un manteau de fourrure de 25 000 francs volé à Lausanne

LAUSANNE. — Un voleur, qui n'a pas encore été retrouvé, a brisé la vitrine d'un commerce de fourrures de la rue de Bourg, à Lausanne, dans la nuit de lundi à mardi. Il a réussi à s'emparer d'un manteau de jaguar d'une valeur de près de 25 000 francs.

nouvelles sportives

FOOTBALL

Lausanne-Sports-Vitoria Setubal 0-2

Stade de la Pontaise. Arbitre : M. Wursch (France). 5000 spectateurs. Lausanne sans Zappella (examens), Loicha et Hosp (blessés).

LAUSANNE : Burgener - Ducret, Richard, Chapuisat, Lala - Dürr - Dufour, Nembrini, Vuilleumier, Weibel, Kerkhoffs.

VICTORIA SETUBAL : Torres - Rebelo, Cardoso, Mendes, Carrico - Pedro, Wagner - José Maria, Guerreiro, Victor Batista, Jacinto Joao.

BUTS : 60e, Victor Batista 0-1. 64e, Jacinto Joao 0-2.

CHANGEMENTS : 66e, Barao (V) pour Pedro. 75e, Zappella (L) pour Vuilleumier, et Arcanjo (V) pour Victor Batista.

Au terme d'une rencontre qui fut passionnante à suivre en première mi-temps mais qui sombra dans la monotonie sur la fin, le Lausanne-Sports a perdu une chance de se qualifier pour le deuxième tour de la Coupe de villes de foire en s'inclinant devant Victoria Setubal (0-2, mi-temps 0-0).

Après avoir fait largement jeu égal avec les Lusitaniens en première mi-temps, les Lausannois ont encaissé deux buts en l'espace de quatre minutes après une heure de jeu. Ils ne devaient jamais s'en remettre et c'est assez facilement que, par la suite, les Portugais purent préserver leur avance en ralentissant le jeu et en tentant de garder le ballon.

Dundee United - Grashoppers 3-2 (0-1)

Leeds United - Sarpsborg 1-0 (0-0)

SOYEZ DIFFICILE

VOYEZ

Loubet S.A.

pour vos tapis d'Orient

Un choix éblouissant à des prix étonnants

P 22-1144

3, rue Etraz

perrier

eau minérale gazeuse naturelle

à la maison le magnum

359/3

la Voile d'Or

BAR-STEREO LA SIRENE
DANSE TOUS LES SOIRS
DES 21 HEURES

★

Animation disc-jockey
tous les derniers succès
du monde entier

★

Parking à la porte
Vidy, tél. 27 80 11

22 006 575

Gendarmes de l'air

La revanche du pot de terre

APRÈS Israël, après les Etats-Unis, la Suisse s'est résignée à placer des « gendarmes de l'air » dans les avions de Swissair. C'est à dessein que nous parlons de résignation.

La mesure n'a pas été prise de gaieté de cœur.

Pour deux raisons.

La première, c'est que cette précaution est assortie d'un contexte juridique fort complexe et qu'elle rencontre, de la part du personnel volant lui-même, les plus vives réticences. Il est toujours déplaisant de contraindre un chef de bord d'agir contre son gré.

La seconde, c'est le caractère très aléatoire d'une telle mesure.

L'arme est à double tranchant. Sa seule efficacité nous paraît consister dans son caractère de discussion et son rôle prophylactique.

Mais à supposer que la défense armée des machines ne décourage pas quelque kidnapper, le rôle du « gendarme » sera pour le moins malaisé.

Les jets modernes volent en croisière à haute altitude (entre 6000 et 9000 mètres). Ils doivent être donc pressurisés. Qu'un hublot saute, par exemple, et voici les passagers asphyxiés comme des poissons hors de l'eau. Il y a bien les masques à oxygène, mais si la déflagration est violente, qui pourra, et saura s'en servir, malgré la souriante initiation de routine du départ ?

Ce seul fait peut paralyser le « gorille ». Imaginons le pirate confortablement assis dans son fauteuil et sonnant l'hôtesse.

— Mademoiselle, veuillez dire au pilote de mettre le cap sur Z.

Et il ajoute, en brandissant son revolver :

— Si quelqu'un fait le moindre mouvement dans l'appareil, je tire à vue.

Comment neutraliser un homme aussi déterminé ?

Le pilote peut ne pas obéir, ou perdre de l'altitude pour permettre au combat de s'engager au niveau où la pressurisation joue un moindre rôle. Mais le bandit laissera-t-il faire ? C'est douteux.

Et puis, il peut y avoir plusieurs pirates à bord. On ne peut tout de même pas bourrer l'appareil d'anges gardiens ! Et à un ou deux contre plusieurs...

Enfin, il y a les risques de confusion. Le contrôle à l'embarquement, qui doit être discret, n'exclut pas la possibilité pour un pirate informé, de se faire passer pour l'ange lui-même !

A votre tour de participer au petit jeu des hypothèses. Vous verrez qu'elles sont innombrables. Et toutes, ou presque, tournent à la confusion du pot de fer qu'est un géant de l'espace, et au profit du pirate-pot-de-terre.

Au plan politique, une suggestion a été formulée qui mériterait, elle, exacte et unanime application. Un avion détourné, doit se poser quelque part. Tout pays accueillant un appareil dérouté doit s'engager à arrêter le ou les pirates et les livrer à l'Etat de la compagnie concernée.

Les peines de la plus grande sévérité frapperaient instantanément les coupables, à la faveur d'une législation internationale. L'Etat qui se refuserait à cette procédure serait automatiquement boycotté par les compagnies du monde entier, sans préjudice d'autres sanctions.

...Enfin, pour les gendarmes de l'air, c'est décidé. L'avenir, peut-être proche, nous révélera les résultats de cette mesure. M. J.

Pas de télévision : il tente de se suicider...

GÊNES, 16 septembre. — (ATS-Ansa). — Un enfant de onze ans s'est jeté par la fenêtre, lundi soir, à Chiavari, près de Gênes, parce qu'il n'avait pu suivre une émission de télévision. Grièvement blessé, il a dû être transporté à l'hôpital.

Un corps déchiqueté découvert sur la voie ferrée

GENÈVE. — On a découvert, sur la voie ferrée sur le territoire de la commune de Russin, un Noir, de 20 à 25 ans, qui avait été écrasé par un train. D'après l'autopsie, la mort remontait à environ une heure du matin.

Les décès à Lausanne

Mme Cécile Jaquet-Verdon, 78 ans, Prilly, chemin Suettaz 4. — Le 16, à 10 heures, de la chapelle de Saint-Roch.

M. Jean-Bernard Parisod-Blanc, 33 ans, avenue de La Harpe 52. — Le 16, à 11 heures, de la chapelle de l'Hôpital cantonal.

Mme Rose Croisier-Burnand, 83 ans, avenue de l'Eglantine 3. — Le 16, à 15 heures, de la chapelle des Mousquines.

M. Alphonse Chassot, 28 ans, chemin de la Cassinette 10. — Le 16, à 16 heures, de l'église catholique Saint-Amédée, Bellevaux.

Mme Corbaz-Nicolas Eugénie, 81 ans, av. d'Echallens 121. — Le 16, à 9 heures, de la chapelle de Montoie.

Mme Martelle Anne-Marie, 76 ans, ch. du Mûrier 8. — Le 17, à 10 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

Mme Borgeaud-Longchamp Angèle, 65 ans, ch. Chandieu 10. — Le 17, à 11 heures, de l'église Saint-Jean, Cour.

M. Volet-Ineichen Ernest, 90 ans, ch. de la Dranse 22. — Le 17, à 14 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

Mme Grillon-Villard Cécile, 74 ans, ch. du Chablais 30. — Le 17, à 15 heures, de l'église catholique Saint-Joseph, Prélaz.

Les décès dans le canton

Mme Adèle Bolomey-Devaud, 77 ans, au Mont-sur-Lausanne. — Culte le 16, à 14 h. 30.

Mme François Roettig, 89 ans, à Château-d'Oex. — Culte le 16, a 14 h 30.

Mme Emma Henriod, 94 ans, à Ecublens. — Culte le 16, à 14 h 30.

Mme Pierina Darra, 60 ans, à La Tour-de-Peilz. — Culte le 16, à 15 heures.

A qui irais-je qu'à toi ?
Tu as les paroles de la vie éternelle.

Jean VI : 68.

Madame Félix Tripet ;

Le docteur et Madame Roland Dutoit-Tripet, et leurs enfants Claire et Manon ;

Monsieur et Madame Georges Bahisson-Dubois ;

Monsieur et Madame Frédéric Tripet-Rüchti et leurs enfants Michèle et Eric ;

Le docteur et Madame Jean Tripet-de Coulon et leurs enfants Jean-Michel, Renaud, Bernard et Véronique ;

Monsieur et Madame François Tripet-Racine et leurs enfants François-Félix et Gilbert ;

Les enfants et petits-enfants de feu Paul Tripet ;

Les enfants et petits-enfants de feu Philippe Tripet ;

Monsieur Pierre Joseph ;

Madame Francis Joseph, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Fred JOB-Joseph ;

Les familles parentes et alliées font part du décès de

MONSIEUR

Félix TRIPET

pharmacien

leur très cher époux, père, grand-père, beau-père et parent, survenu dans sa 92e année à Chaumont, son lieu de naissance.

Le service funèbre aura lieu au temple des Valangines, à Neuchâtel, le jeudi 17 septembre, à 14 heures.
2067, Chaumont 47.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

VALAIS

SION

Grâce au 40000e abonné les téléphones font le point

Hier après-midi, à Sion, M. le Dr Michel Ribordy, accompagné de son épouse, de Sion, a été fêté par la Direction de l'arrondissement des téléphones de Sion. M. Ribordy est le 40 000e abonné de l'arrondissement, qui groupe les réseaux de Martigny, Sion et Brigue.

Le chemin parcouru et les perspectives d'avenir ont été présentés par MM. Francis Monbaron, chef de la division de construction, et Walter Brechbuehl, chef de la division d'exploitation, la cérémonie étant dirigée et présidée par M. René Monnat, directeur d'arrondissement.

On a souligné l'effort entrepris en Valais, où il reste encore beaucoup à faire pour atteindre la moyenne suisse par tête de population d'abonnés au téléphone et pour servir les quelque 6200 demandes en attente.

M. Gérard Bersier, de la Direction générale des PTT, s'était joint aux personnalités présentes parmi lesquelles se trouvaient Mlle Kalbermatten, MM. Jean Faust, administrateur postal, Rodolphe Doggwiler, adjoint DAT, Eugène Wurgler, chef du Service du matériel et des transports, Bernard Savioz, chef du Service de la clientèle, André Giroud, secrétaire de direction, ainsi que Mlles Héritier et Voulliamoz, employées DAT.

Le Dr Ribordy a reçu un parchemin signalant le fait qu'il se trouve être le 40 000e abonné, et M. Bersier lui remit un magnifique carnet de timbres pour collection. Le cadeau qui lui aura certainement fait le plus plaisir est la gratuité de son abonnement durant une année.

C'est dans une ambiance fort sympathique que se poursuivit la manifestation et des vœux furent formulés pour que le 50 000e abonné soit fêté dans un avenir rapproché.

VÉTROZ

Où va-t-il ce bambin ?

...Pas plus haut qu'une botte, il a mis ce matin sa plus belle culotte. Première rime d'un poème appris par nos parents déjà, sur les bancs de l'école primaire. Il met en scène un enfant se rendant en classe pour la première fois. Thème toujours d'actualité en 70, comme chaque année. Lors de la rentrée de septembre.

C'est ainsi que la semaine dernière, 316 élèves de Vétroz-Magnot ont « envahi » les deux bâtiments scolaires de Vétroz et des Plantys, soit une moyenne de 31 élèves par classe.

Parmi eux, 37 petits nouveaux, dont 21 garçons à peu près unanimes à exhiber leur fierté tandis que les fillettes eurent bien des difficultés à quitter les jupes maternelles. Tableau tendrement sympathique. Beaucoup de joie. Plus encore de pleurs et d'émotion. Jusqu'aux parents qui n'en sont point totalement exempts.

A toute cette jeunesse nous souhaitons une bonne et fructueuse année scolaire. Celle-ci s'étendra jusqu'au 5 juin 1971.

OBSERVATOR

LEYTRON

M. MARIN RODUIT

Hier matin, est décédé à son domicile de Montagnon, des suites d'une crise cardiaque, M. Marin Roduit, célibataire, âgé de 40 ans. Tenancier du Café des Mayens, M. Roduit était fort connu dans la région et sa mort subite a causé une profonde consternation.

Il fut un membre fidèle et très actif de la Jeunesse radicale où il ne comptait que des amis.

Nos condoléances émues à son frère Ignace et la famille en deuil.

MAGNOT

ADIEU SYNDIC

Un confrère a déjà rendu hommage ici-même à M. Charlot Sauthier, enseveli la semaine dernière au cimetière d'Ardon. En effet, tandis que la population de Vétroz, à laquelle s'était jointe une partie de celle de Magnot, fêtait sa patronne, cette noble figure disparaissait, plongeant dans le deuil une famille aussi estimée que connue dans la région. Mais la vie est ainsi faite, dans sa froide et tragique réalité, qu'elle plonge indifféremment dans la tristesse ou l'allégresse.

Lorsque l'on rapporte sur le courage, la ténacité, la serviabilité, la bonté du disparu, on ne peut qu'y souscrire, de même que l'on ne saurait assez insister sur son dynamisme, sur la fierté qui faisait de Charlot Sauthier un rebelle irréductible face à toute injustice.

Autant de qualités qu'il eût à cœur de léguer à sa descendance tout en leur joignant le sens du devoir et des responsabilités. Et là, ceux qui ont le plaisir de connaître son fils Charly, notamment ne nous contredirons point.

M. Sauthier et son admirable épouse tâtèrent de l'hôtellerie. Leur séjour aux Rochers-de-Naye leur valut des relations enviables et la reconnaissance générale pour leur conscience professionnelle.

Mais, pour deux êtres issus de milieux campagnards, l'appel de la nature était trop fort. Subissant l'attrait de la viticulture et de l'arboriculture, Charlot Sauthier regagna bientôt Magnot, guidé par l'amour du sol natal comme du sol tout court. Il mit tout son cœur dans l'exploitation de son domaine agricole, et ce fut sa vie. Néanmoins, et de longues années durant, il trouva encore du temps à consacrer au service du public, œuvrant pour le compte de l'administration communale de Vétroz. Conducteur des travaux, garde-champêtre, il s'était découvert une deuxième vocation : servir la collectivité tout en faisant respecter l'ordre et la légalité. Et on le respecta à son tour. Il faut dire que par son énergie, son autorité, voire sa sévérité, Charlot savait en imposer sans jamais en profiter cependant.

Cette fonction lui valut l'appellation gratuite, amicale et familière de syndic de Magnot.

Mais, sous une apparence toute de nerveuse austérité se dissimulait un cœur généreux, un tempérament enjoué, un esprit pétillant qui n'excluait nullement la plaisanterie bien comprise, la boutade, l'amusement.

Très alerte pour son âge, Charlot Sauthier s'en est allé dans sa 67e année, après une pénible maladie chrétiennement supportée.

Il est dur de se séparer d'un personnage aussi attachant, figure typique de la cité, militant radical de la première heure, il servit si bien son parti et la communauté que ceux-ci lui doivent une reconnaissance sans bornes. Aussi garderons-nous à jamais de lui un souvenir intact.

C'est ce dont nous aimerions assurer ses proches, tout particulièrement son épouse et son fils, notre ami Charly, en guise de conclusion à cet hommage un peu tardif, rendu à leur cher disparu.

Ph. Sa.

Un blessé sur la route de La Forclaz

Une voiture conduite par M. Raymond Frasseren, de Trient, circulant sur la route de La Forclaz en direction de Martigny, est entrée en collision avec une autre voiture circulant en sens inverse.

Au moment du choc, la voiture de M. Frasseren fut projetée dans une vigne, à droite par rapport à son sens de marche.

Le malheureux conducteur, souffrant de diverses blessures, a été admis à l'hôpital de Martigny.

Madame veuve Rose Vouillamoz-Crettenand et ses enfants et petits-enfants, à Isérables ;

Monsieur et Madame Denis Vouillamoz-Fort, leurs enfants et petits-enfants, à Isérables, Riddes, Serrières, Fontainemelon, Le Sentier et Genève ;

Monsieur Charles-Alfred Gillioz, à Sion ;

Monsieur et Madame André Vouillamoz-Vouillamoz et leurs enfants et petits-enfants, à Isérables et Fontainemelon ;

Monsieur et Madame Robert Vouillamoz-Crettenand, leurs enfants, à Isérables,

ainsi que les familles parentes et alliées Vouillamoz, Lambiel, Gillioz, Monnet, Fort, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Virginie VOUILLAMOZ

née LAMBIEL

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, tante et cousine, décédée à l'hôpital de Martigny dans sa 90e année.

L'ensevelissement aura lieu à Isérables le jeudi 17 septembre 1970, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Aimé Crettenand-Roduit et leurs enfants, à Leytron ;

Monsieur et Madame Ignace Roduit-Huguet et leur fille, à Leytron ;

Madame et Monsieur Rémy Blanchet-Roduit et leurs enfants, à Leytron ;

Les enfants et petits-enfants de feu Albert Roduit, à Leytron et Vouvry ;

Les enfants de feu Edouard Delavia, à Genève ;

Madame veuve Eugénie Huguet-Roduit ses enfants et petits-enfants, à Leytron et Fully ;

Les enfants de feu Placide Châtriand, à Leytron ;

Madame veuve Léon Charvoz, ses enfants et petits-enfants, à Leytron ;

Monsieur Maurice Maillard et ses enfants, à Leytron ;

Les enfants de feu Baptiste Dorsaz, à Leytron et Saillon ;

Madame veuve Edwige Châtriand et ses petits-enfants, à Sion,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Marin RODUIT

cafetier

Montagno-Leytron

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin et neveu, survenu le 15 septembre 1970, à l'âge de 40 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le jeudi 17 septembre 1970 à 10 h. 30.

P. P. L.

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui lui ont été prodiguées lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille d'

Emile CHAMBOVEY

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs offrandes de messe, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue, en particulier, M. le Dr Paratte, M. le curé de la paroisse, les révérentes sœurs de la Clinique Sainte-Amée, les Pères Capucins, la FOBB, l'entreprise Bessard et Cassaz et son personnel, Orgamol S. A. et son personnel, la Cie de chemin de fer Martigny-Châtelard, le magasin La Source, de Saint-Maurice, Ciba à Monthey, les classes 1912, 1920, 1945 et 1948, la Société de Secours Mutuels de Collonges, la Clique des tambours à Funny, la Société de musique La Collongienne, à Collonges, le chœur mixte l'Echo d'Arbignon, à Collonges, le club Intervinos.

Collonges, le 15 septembre 1970.

La Société coopérative de consommation de Charrat

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Maurice CRETTON

beau-père de son gérant.

Les honneurs seront rendus à Charrat le mercredi 16 septembre à 14 heures.

IL VAUT MIEUX CONSTRUIRE!

Garantir le droit au logement c'est accorder des subventions fédérales pour faciliter la concentration de la population dans quelques grandes villes riches et industrialisées.

Ne serait-il pas préférable d'encourager le développement de l'économie dans les petites villes et les campagnes, en Valais, par exemple ?

DROIT AU LOGEMENT
27 SEPTEMBRE
NON

EN CAS DE DEUIL
les Pompes funèbres E. Naefen
9, rue du Grand-St-Bernard
Martigny-Ville
se chargent de toutes les formalités.
Cercueils - couronnes - croix
Corbillard automobile
Téléphonez au
2 22 95
Saxon:
Mme Claudine Es-Borrat, tél. 025/37070
M. Patrick Mayencourt, tél. 026/62675
Concessionnaire officiel de la commune

BANQUE ROMANDE
Capital et réserves 25 000 000.—
Obligation de caisse
à 3 ans 5 3/4 %
à 5 ans 6 %
MARTIGNY
GENÈVE LAUSANNE YVERDON

Adhérez à la
Société de secours mutuels
Assurance maladie et accidents
Renseignements :
MARTIGNY HENRI SAUTHIER, 1, avenue de la Gare. Tél. (026) 2 20 10.
SAXON RENE VOLLUZ, place de la Gare. Tél. (026) 6 23 05.
FULLY CHARLY VALLOTON, Caisse d'Epargne. Tél. (026) 5 31 81 5 37 06.

Buffet de la Gare
SION
B. Métrailler Tél. 2 17 03
BOUM... BOUM... BOUM...
Vive la chasse ! ! !
Selle de chevreuil « Mirza »
Noisettes de chevreuil
Civet de chevreuil « Chasseur »
Râble de lièvre
36-1205